

À nouveau millénaire, à nouveau siècle, nouveau président et nouvelle équipe ?

Pas vraiment, car l'UER n'a pas attendu ce passage symbolique pour réfléchir au futur. Néanmoins, avec sa nouvelle structure, elle est en ordre de bataille pour un avenir difficile, plein d'embûches, mais riche en défis face au nouveau monde des médias créé par la technologie numérique ; un monde en pleine transformation depuis l'arrivée d'une communication qui permet de s'adresser à n'importe qui sur la planète.

Face à ces technologies, la radiodiffusion de service public n'est pas démodée et est plus nécessaire que jamais, garant du pluralisme, de la diversité et de la libre circulation de l'information.

Arne Wessberg, nouveau président de l'UER, brosse dans ce Diffusion les grandes lignes de son projet pour l'UER et ses vice-présidents, Michèle Cotta, Boris Bergant, Klaus Berg, Roberto Zaccaria, s'expriment chacun dans son style qui fait la richesse du débat.

Un hommage au président Albert Scharf par Xavier Gouyou-Beauchamps, un dernier coup d'œil dans le rétroviseur des JO de Sydney, les projets de pointe d'Eurosonic, l'Europe et le pacte de stabilité sont quelques-uns des autres articles qui retiendront sans aucun doute votre attention, mais ce ne sont pas les seuls.

Et, comme nous sommes en janvier, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter une excellente année 2001 !

Patrick Jaquin et toute l'équipe de Diffusion.

La nouvelle présidence

À Albert Scharf

Xavier Gouyou-Beauchamps, président, GRF

2

Historique

4

Interview de Arne Wessberg

Directeur général, YLE

6

Mesures pour mesures

Michèle Cotta, directrice générale, France 2

9

La télévision publique en Italie

Roberto Zaccaria, président, RAI

12

Qualité et autoréglementation

Boris Bergant, directeur général adjoint, RTVSLO

16

Audiovisuel régional et identité européenne

Klaus Berg, directeur général, Hessischer Rundfunk

19

JO : l'UER médaille d'or

Wilfried Verlinde, responsable des sports-TV, UER

24

JO : le défi technologique

Alain Poullard, ingénieur, UER

28

JO : les meilleurs !

Fernando Pardo, chef des opérations sports, UER

31

Charte pour la liberté des médias en Europe du Sud-Est

Nicola Frank, conseillère aux affaires européennes, UER Bruxelles

34

Eurosonic : incontournable

Laurent Pavia, négociateur Eurosonic, UER

38

Ars Acustica

José Iges, coordinateur d'Ars Acustica, directeur d'Ars Sonora, RNE

40

Radio publique : l'adéquation multimédia

*Sylvain Lafrance, vice-président, Radio française
Responsable des nouveaux médias, Radio-Canada*

43

Grands Prix Eurovision des jeunes danseurs et musiciens

Katharina von Flotow, département TV, UER

46

Archives

*Roberto Olla, Président du groupe interdisciplinaire «archives» de l'UER
Producteur, RAI*

49

Euroroute 2000 : nouveaux défis

*Daniel Favre, président d'Euroroute, SRG/SSR
Dietmar Kopitz, UER*

54

Historique



La tribune officielle du conseil d'administration. Remise d'un souvenir au président



«Vous avez toujours montré un grand intérêt pour les membres et ce qu'ils représentent, leur culture, leur politique et la diversité de l'histoire européenne. Vous avez fait en sorte que les assemblées générales de l'UER se tiennent dans différentes régions de l'Europe.



Le conseil ovationne Albert Scharf fait président honoraire de l'UER à vie

Votre connaissance de l'histoire, de la culture, de l'art, de la musique, de la littérature, des sports des membres est vaste. Cela était très réconfortant pour nous. Nous avons ressenti notre appartenance à une Union dont le but est d'affermir nos positions et cela nous a aidés à remplir nos obligations.

C'est l'héritage que vous nous laissez et que nous préserverons. J'espère que vous avez conscience de tout cela et que dans le futur vous regarderez l'UER avec fierté. Au nom du conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous décerner le titre de président honoraire à vie de l'UER.» C'est par ces mots que Arne Wessberg a conclu le 107^e conseil d'administration, une déclaration accueillie par une ovation debout des membres réunis à Genève les jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2000.



Les toasts de Albert Scharf et de Jean-Bernard Münch lors de la soirée officielle

Auparavant avait également été lancé le processus de recrutement des successeurs de MM. Jean-Ber-

ard Münch, secrétaire général, Thomas Alexanderson, directeur de la radio, Gaetano Stucchi, directeur de la télévision, et Henri Pérez, directeur des opérations. Les nouveaux secrétaire général et directeurs entreront en fonction cet été.

En 1999, le conseil d'administration avait prolongé le contrat actuel du secrétaire général jusqu'en mars 2002, en vue d'assurer la continuité pendant cette année de changements dans les départements radio, télévision et opérations.

Toutefois, Arne Wessberg, président de l'UER depuis le 1^{er} janvier, et Jean Bernard Münch sont convenus avant ce conseil qu'il serait plus logique que le nouveau secrétaire général soit choisi suffisamment tôt pour qu'il soit impliqué dans le processus de sélection des nouveaux directeurs et puisse ainsi participer à la création d'une nouvelle équipe.

Le conseil d'administration a donc convoqué une réunion extraordinaire le 16 mars 2001 pour permettre la nomination du nouveau secrétaire général, les trois nouveaux directeurs étant désignés lors de la session ordinaire du conseil d'administration de mai 2001.

La soirée du 30 novembre a été marquée par un dîner officiel au cours duquel Xavier Gouyou-Beauchamps a également rendu, au nom de tous, un vibrant hommage à Albert Scharf et à ses dix-huit années à la tête de l'UER. Xavier Gouyou-Beauchamps a quitté, après huit ans, la vice-présidence de l'UER.

Les quatre vice-présidents pour 2001 et 2002 sont Michèle Cotta, directrice générale de France 2 (France), Boris Bergant, directeur général adjoint de RTVSLO (Slovénie), Klaus Berg, directeur général de ARD/Hessischer Rundfunk (Allemagne), et Roberto Zaccaria, président de la RAI (Italie).



Le motif (librement interprété d'après l'œuvre de René Magritte) de la carte souvenir signée par les membres du conseil et remise à Albert Scharf



Debout : Boris Bergant, Arne Wessberg, Roberto Zaccaria, Jean-Bernard Münch. Assis : Xavier Gouyou-Beauchamps, Albert Scharf et Michèle Cotta.

À Alber

Xavier Gouyou-Beauchamps
Président, GRF

«On m'a offert l'occasion de te rendre hommage. Mais on m'a suggéré d'être bref...
Le sujet rend la chose difficile.

Nous tous, membres de l'UER, avons à ton égard une dette de reconnaissance. Tu as conduit l'adaptation de l'UER aux nombreux et importants changements qui ont affecté la télévision et la radio de façon remarquable.

Nous te devons l'adaptation de l'UER à l'évolution des conditions d'exercice de la télévision et de la radio de service public dans la concurrence.

Nous te devons l'adaptation de l'UER au tournant historique qu'a constitué la chute du Mur de Berlin et du Rideau de fer par l'élargissement de l'UER aux pays de l'est et du centre de l'Europe.

Nous te devons l'adaptation de l'UER à la mise en cause de la légitimité de la télévision et de la radio de service public et de leur financement.

Nous te devons l'adaptation de l'UER à la concurrence devenue très vive en matière de droits sportifs et nous savons que tu as joué un rôle déterminant dans l'obtention de la nouvelle exemption.

Je l'ai déjà dit à Lucerne, tu identifies et tu incarnes l'UER. L'UER a eu beaucoup de chance de t'avoir comme président. Elle va perdre un grand président – je crois pouvoir dire, à partir

t Scharf

de ce que je sais de l'histoire de l'UER, le meilleur président qu'elle ait eu. Après dix-huit ans, tu vas laisser un grand vide.

Peut être ai-je épuisé les auditeurs, mais pas le sujet. Je ne veux pas qu'on puisse dire à propos d'Albert Scharf ce que tu as dit récemment à l'occasion du forum des Nations unies, si je suis bien informé : *« Tout a été dit, mais pas par tout le monde. »* Ce n'est pas un hasard si j'ai laissé à d'autres, par exemple à Arne, une chance de pouvoir dire des choses qui n'auront été dites par personne. Mais personne d'autre que moi ne pourra te dire mon amitié.

Je travaille à tes côtés depuis bientôt plus de dix ans et j'ai beaucoup appris de toi – même si ça ne me servira plus à grand-chose – sur l'écoute des autres et sur la conduite et la maîtrise des débats. J'ai été et reste impressionné par ton intelligence des situations et des personnes, ta culture, ta capacité de vision prospective à la fois riche et claire.

Personne n'oubliera ton allure et ton style de bonhomme à la bouffarde. À propos de bouffarde, je crains que ton départ ne soit une occasion de prise de pouvoir des non-fumeurs !

Cette bouffarde exprime bien ton image de bonhomme placide qui



laisse échapper, comme ta pipe ses volutes de fumée, de fulgurants traits d'humour... ou d'humeur. On m'a raconté que lorsque tu étais président de la commission juridique, un des membres s'étant endormi avait en se réveillant brusquement constaté qu'un autre membre était en train de le photographier. Il avait protesté auprès de toi, disant : *« Autorisez-vous qu'on prenne des photos en séance ? »* Tu avais répondu : *« Certes non, pas plus que je n'autorise qu'on dorme en séance ! »*

Cette allure, ce style, cet aplomb, tu les avais bien manifestés lors de l'assemblée générale que nous avons tenue au Vatican, si bien que, lors de l'audience du pape, c'est lui qui avait l'air d'être intimidé.

J'ai été de ton équipe, pour moi, cela a été un honneur et un bonheur. Et je



m'en vais en même temps que toi. Je n'ai aucun mérite. Je ne dirai pas comme ce personnage de Cocteau : *« Ces mystères nous dépassent. Feignons d'en être les organisateurs. »* Mais je prétends que c'est un privilège et que j'en suis le bénéficiaire.

J'ai un autre privilège, c'est de partager avec toi le goût de la Bourgogne et du bourgogne. Je te donne rendez-vous à Saulieu. À bientôt.» *

** éloge prononcé lors du dîner officiel du 30 novembre 2000*

Présidente

Arne Wessberg, directeur général de Yleisradio (YLE), Finlande, est depuis le 1^{er} janvier 2001 le président de l'UER. Il succède à Albert Scharf.

Il a accordé cet entretien à «Diffusion».

Que représente l'UER pour vous ?

Tout d'abord, l'UER symbolise l'idéal de la radiodiffusion de service public, comme elle l'a toujours fait et continuera de le faire. Ensuite, elle représente, par ses interventions au nom des radiodiffuseurs et ses initiatives de défense de droits que nous estimons importants, la puissance combinée des radiodiffuseurs publics. Enfin, elle est l'expression de la coopération et de la solidarité des membres.

Qu'avez-vous à répondre à ceux qui affirment que la radiodiffusion de service public est démodée ou archaïque ?

Le mandat des radiodiffuseurs du service public est loin d'être archaïque. La radiodiffusion publique n'est pas moins importante aujourd'hui qu'autrefois. Parfois, la façon dont nous exprimons nos idées ou gérons nos organismes peut être un peu démodée, parce que nous ne sommes pas suffisamment «sous pression» pour devenir plus efficaces. Mais les choses changent.

Comment avez-vous commencé votre carrière dans la radiodiffusion et comment êtes-vous arrivé au poste que vous occupez actuellement ?

ant

Le hasard... ou le destin. La vie est imprévisible et on saisit les occasions qui se présentent. J'ai fait mes débuts à la télévision en tant qu'acteur, à la fin des années soixante. Ma carrière d'acteur a tourné court et j'ai commencé à réaliser des émissions sur l'économie, que j'avais étudiée à l'université. Je suis ensuite passé aux actualités. Après avoir exercé à l'extérieur de YLE pendant trois ans, j'ai réintégré la maison en occupant tout d'abord les fonctions de contrôleur de TV1, puis de TV2, avant de devenir directeur général en 1994. J'ai donc commencé par la réalisation de programmes avant de passer à l'administration.

La réalisation de programmes vous manque-t-elle ?

J'essaie de me convaincre moi-même que la réalisation me manque, mais je me demande si j'en serais capable aujourd'hui. Les gens devraient s'en tenir à leur domaine de compétence et cesser de croire qu'ils peuvent passer du jour au lendemain d'un poste administratif à la réalisation de programmes.

De quand datent vos premiers contacts avec l'UER ?

Dans les années soixante-dix, alors que j'étais journaliste, les échanges

d'actualités de l'UER concernaient mes programmes et j'ai pris part à plusieurs réunions. Mais j'ai commencé à m'y consacrer plus régulièrement au tout début des années quatre-vingt, en assistant à des réunions de ce qui était à l'époque le comité des programmes, en ma qualité de contrôleur de TV1.

Pourquoi avez-vous souhaité devenir président de l'UER ?

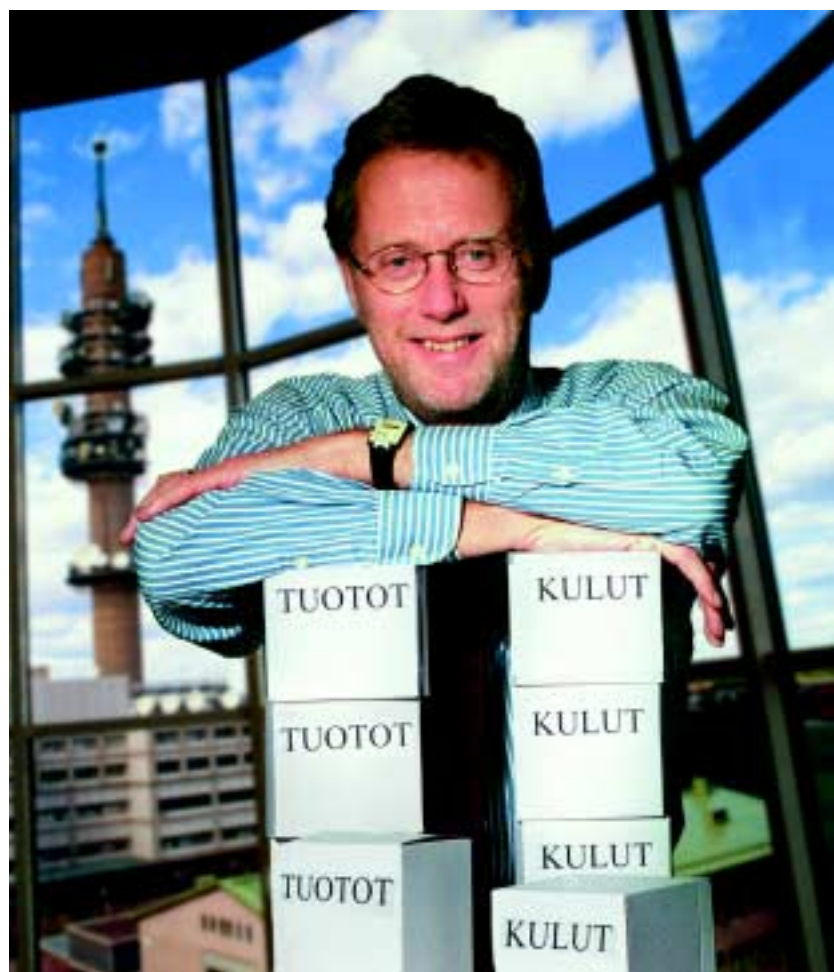
Une fois de plus, c'est surtout le destin. J'étais là au bon moment et j'étais prêt à assumer cette responsabilité et à faire ce qu'on attendait de moi.

Pensez-vous qu'il est difficile de rassembler un grand nombre de radiodiffuseurs vivant des situations très hétérogènes ?

Ce ne sera sans doute pas facile, alors même que se manifestent des tendances qui éloignent encore plus les membres. Mais nous espérons faire émerger des questions susceptibles de nous rassembler et de renforcer davantage nos liens. Ma mission est de définir, avec les autres membres et les services permanents de l'UER, les éléments essentiels pour nous tous et de les mettre au centre de nos préoccupations.

De quels éléments pourrait-il s'agir ?

Par exemple, la conviction que l'Union en tant que telle est le porte-parole idéal des radiodiffuseurs publics, sur la scène internationale et nationale, et que le travail commun est riche d'enseignements pour tous. Que la coopération, les acquisitions



Arne Wessberg

© Jyrki Valkama

communes et l'échange de programmes nous permettent de faire plus pour nos téléspectateurs et nos auditeurs et qu'il est beaucoup plus logique que nous nous exprimions ensemble à Bruxelles, au nom des radiodiffuseurs publics, plutôt que séparément. En bref : que le tout est plus grand que la somme des parties qui le composent.

Quels sont les défis que l'UER rencontrera dans les années à venir ?

Nombre de ces défis sont internes : comment rester unis, comment convaincre les membres que les avantages valent amplement le prix à payer pour devenir membre, qu'il s'agisse de temps ou d'argent, etc. Ce sont des tâches énormes pour les services permanents. Vis-à-vis du monde extérieur, nous devons faire face à l'éventualité de la convergence des médias. Comment, en tant que radiodiffuseurs publics, pouvons-nous mettre à profit notre force dans une situation qui nous échappe encore en partie ? Comment pouvons-nous nous adapter, conforter notre position, anticiper et infléchir le cours des choses ? Nous ne pouvons pas rester de simples opérateurs de radio-télévision. Il va de soi que la radio et la télévision resteront importantes, mais il nous faudra trouver des modes de fonctionnement susceptibles d'intégrer des technologies telles qu'Internet. Nous sommes à l'aube d'un monde différent, mais je crois que nous saurons gérer la transition en utilisant avec souplesse les talents qui s'expriment dans les organisations membres et à Genève au sein des services permanents.

Que voudriez-vous changer ?

Le changement doit être le reflet de l'évolution de l'environnement opérationnel ou du fait que les personnes sur lesquelles vous vous appuyez fonctionnent dans un cadre relationnel différent. Les changements de structure ou d'organisation sont moins importants que le fait de pou-

voir disposer d'une structure souple adaptable à des besoins pour l'instant inconnus. Une personne de talent travaillant à la radio pourrait, par exemple, exprimer encore mieux son talent dans l'environnement Internet, etc. Nous ne pouvons pas nous contenter d'accumuler de nouveaux talents chaque fois qu'un nouveau problème se pose. Il faut donc que nous trouvions un mode de fonctionnement dans notre organisation qui reflète cette réalité et nous permette de mettre le mieux possible en valeur les talents qui travaillent dans nos organismes. Nous devons éviter les structures trop rigides et nous efforcer de fonctionner différemment.

L'UER peut-elle apprendre quelque chose des méthodes de travail de YLE ?

À YLE, nous essayons de définir des plates-formes de connaissances ou de compétences et de faire en sorte qu'elles soient utilisées dans l'ensemble de la société et non dans un seul secteur. J'espère que l'UER tentera d'aller aussi dans cette direction et abandonnera sa structure traditionnelle de nature plus rigide au profit d'une structure plus «matricielle».

Vous prenez vos fonctions à l'UER le jour de votre départ d'Eurosport, où Bert de Graeve vous succède à la présidence. Quelles seront les relations futures de l'UER et d'Eurosport ?

La coopération sera essentielle. Du point de vue de l'UER, Eurosport contribue grandement à l'acquisition des droits sportifs, tant sur le plan purement financier que sur le plan de la couverture, etc. La présence d'Eurosport au sein de la famille de l'UER est de toute évidence un atout.

Qu'auriez-vous à dire à Albert Scharf maintenant que vous vous préparez à prendre sa place ?

Il est impossible de prendre la place d'Albert. Il faudra que je m'en fasse

une autre. La carrière d'Albert à l'UER et dans la radiodiffusion publique est tout à fait exceptionnelle. On ne peut qu'admirer sa capacité à continuer d'assumer ses fonctions professionnelles tout en tenant les rênes de l'Union, alors même qu'elle traversait une période de bouleversements intenses. À ses débuts, la concurrence commerciale était quasi inexistante. Aujourd'hui, le panorama a totalement changé et pourtant l'UER est toujours vivante, puissante et respectée. La technologie a été entièrement renouvelée depuis le début de sa présidence, voilà dix-huit ans. C'est aussi sous ses auspices qu'a été réalisée l'intégration des membres de l'Europe centrale et orientale. Il a présidé l'UER de main de maître et a beaucoup fait avancer la radiodiffusion publique et la société européenne.

Les radiodiffuseurs du service public ont-ils la même mission aujourd'hui qu'en 1950 ?

Nous avons toujours les mêmes valeurs. Rien de ce qui est survenu au cours de ces cinquante dernières années ne donne à penser que d'autres systèmes pourraient remplir le rôle que nous remplissons dans le domaine de l'information, de l'éducation et de la culture. Notre tâche consiste à décliner cette mission dans le temps de telle façon que nos programmes continuent à mobiliser et à intéresser le public d'aujourd'hui.



Mesures

Michèle Cotta

Directrice générale, France 2

pour mesures

Et si la ménagère de moins de 50 ans ne dirigeait pas le monde ?

Depuis quelques semaines, un nouvel instrument d'étude de l'audience a été mis en place en France. Cet Audimat de l'âge numérique permet de prendre en compte l'écoute des nouvelles télévisions du câble et du satellite.

Résultat le plus marquant de ce nouvel échantillonnage : France 2 et France 3 échappent au phénomène d'érosion généralisée observé essentiellement sur les télévisions privées à large audience. Bonne nouvelle pour ceux qui croient à une authentique télévision généraliste.

Le verdict

L'ensemble des diffuseurs hertziens attendait avec appréhension le verdict du sondage : comment les chaînes traditionnelles allaient-elles résister face à la nouvelle télévision issue du numérique : les chaînes à péage, les services à la séance, les thématiques ? En France, près de quatre millions de foyers, soit un téléspectateur sur six, sont abonnés à une offre payante du câble ou du satellite (hors Canal +). Dans quel sens le baromètre allait-il s'orienter ? Variable, ou avis de tempête... ?

Pour les chaînes du service public, la réponse est au beau.

Au départ, le pronostic n'était guère favorable : la télévision généraliste n'a

pas très bonne presse dans les milieux politiques ou les officines publicitaires, les gazettes ou les salons. Format dominant des chaînes commerciales de grande écoute, cette télévision dont la conception remonte aux années-lumière des pionniers ne bénéficie pas en termes d'image des attributs de la modernité.

Et pourtant, elle conserve une influence incomparable. Par ses grandes émissions, de découverte ou de fiction, sa couverture de l'actualité, sa réactivité à l'événement, sa sensibilité aux grands courants de notre temps... Touchant à tout, elle s'adresse à tout le monde et demeure, sans comparaison, la fenêtre ouverte sur le monde qui émerveillait les premiers téléspectateurs.

Segmentation ?

Les tenants d'une télévision publique pure et dure n'y trouvent pas leur compte. Ils regardent comme souvent ailleurs – et plus loin encore – en quête d'exemples édifiants, remarquables, certes, mais éloignés de nos réalités, tels que les programmes éducatifs d'intégration de la chaîne culturelle américaine PBS, créée il y a trente ans, à l'initiative du président Lyndon B. Johnson ; ou les grandes émissions encyclopédiques produites sans considération d'audience par nos confrères japonais de la NHK.

À les entendre, la vocation de la télévision publique serait de donner un supplément d'âme à l'offre audiovisuelle globale, et non de rassembler autour de ses émissions le plus grand nombre, juniors et anciens, citadins et ruraux, intellectuels et actifs.

La mode est à la segmentation. Pour les jeunes, il faudrait une télévision McDo, pour les vieux des émissions Stéradent⁽¹⁾, pour les rats des villes des sitcoms, pour les rats des champs des variétés, pour les intellos du débat



pur et dur consacré à l'avenir du débat, et pour la France fatiguée en rentrant du boulot du sport, ou du cinéma violent et rigolo.

Cette stratégie «marketing» n'est d'ailleurs pas aussi simplette ni inepte que l'énumération ci-dessus pourrait le laisser entendre :



elle a permis le lancement chez nous d'une centaine de chaînes consacrées au sport et au cinéma, par abonnement ou à la séance, ou à des thématiques parfois étonnantes telles que le moteur, la chasse et la pêche, le voyage, le télé-achat, le cheval, les femmes (en version «Veillée des chaumières»⁽²⁾ ou en version X), les enfants, les jeux vidéo, les séries ringardes, le spectacle, les dom-tom, l'actualité en continu... je cite, évidemment en vrac et sans hiérarchie particulière, l'offre que tout abonné y mettant le prix peut trouver en appuyant sur sa zappette.

Moyens et talents

Le paradoxe n'est qu'apparent : à mon avis, si France 2 et France 3 résistent mieux à la tendance que les chaînes

commerciales privées, ce n'est pas parce qu'elles négligent la diversité des centres d'intérêt ; c'est parce qu'elles y consacrent au contraire davantage d'efforts, de moyens et de talent que d'autres. On voit à qui je pense : diffuseurs à la ligne éditoriale paralysée par l'idée fixe selon laquelle un prescripteur universel, la ménagère de moins de 50 ans, dirige le monde ; chaînes culturelles à la vision trop restrictive du champ de la culture ; ou chaînes à péage grisées par le champagne du succès...

Les chaînes généralistes de service public ont le vent en poupe parce qu'elles savent en même temps répondre aux interrogations de chacun et surprendre davantage, et mieux, que les autres. À titre d'exemple, voici les thèmes de reportages ou de débats diffusés en première partie de soirée, en primeur⁽³⁾, sur France 2.

Dans «Envoyé spécial», magazine de grand reportage : le 2 novembre, *À armes égales* (la condition féminine dans l'armée), *États-Unis : erreurs capitales* (la peine de mort), *Chasseurs de tempêtes* (le sauvetage en mer) ; le

9 novembre, *Servantes du sexe* (une secte en Inde), *Pétroliers du sang* (le commerce de sang humain), *Une femme d'influence* (Hillary Clinton) ; le 16 novembre, *les Bas-Fonds de Moscou* (les décharges autour de la capitale russe), *les Barreaux dans la tête* (le mental des prisonniers), *Innocents de guerre* (l'histoire de frères siamois vietnamiens).

Dans «Jour après jour», débat de société : le 20 novembre, *«le Jour où j'ai révélé mon homosexualité à mes proches»* ; le 4 décembre, *«Grandir avec une maladie rare : le courage avant l'âge»*.

Écouter le monde et découvrir ceux qui nous sont proches, réfléchir, s'émouvoir, partager plus que des images : des moments d'enthousiasme ou d'indignation, avec tout un chacun, sans distinction d'âge ou de sexe, ni d'appartenance sociale. L'avenir de la télévision publique n'est-il pas de toute évidence inscrit dans ce nouvel humanisme, sensible aux mouvements d'opinion, mais dépassant la mode ? Vivre ensemble, regarder ensemble, rire ensemble.

Pour ce que rire est le propre de l'homme. Et de la femme.

(1) Poudre fixatrice ou pastille dentifrice effervescente pour dentier.

(2) Magazine ruralo-fleur bleue.

(3) Traduction maraîchère et francophone de «prime time».

La télévision publique en Italie

Roberto Zaccaria
Président, RAI

La RAI part à la conquête de nouveaux marchés et renouvelle son organisation

La RAI, consciente de la tendance irréversible à la baisse des ressources de la télévision généraliste, a mis au point une double stratégie : d'une part, acquérir de nouveaux marchés et, d'autre part, adapter son organisation à cet objectif.

Au moment même où le Parlement établit la structure du nouveau régime propriétaire de la RAI – afin de constituer une fondation susceptible de remplacer Iri, société propriétaire du capital RAI et actuellement en phase de liquidation – les dirigeants de la RAI ont fixé les conditions pour la constitution d'une holding susceptible d'opérer aussi bien dans les médias traditionnels que dans les médias nouveaux.

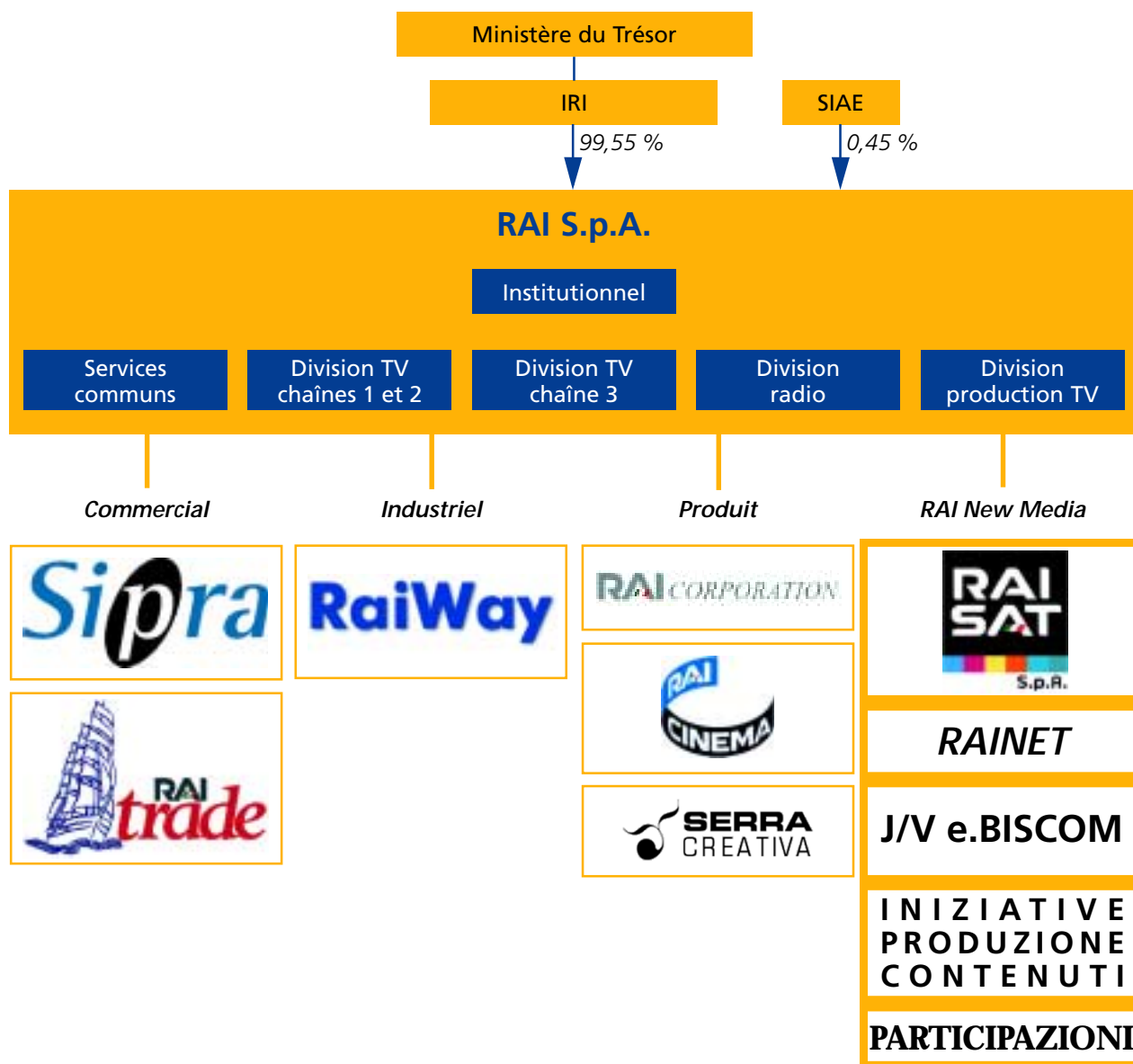
Nouveaux médias

L'absence presque totale d'un réseau de distribution de télévision par câble caractérise le marché italien. Actuellement 60 000 à 70 000 foyers seulement sont desservis par un opérateur qui s'appuie sur le réseau câ-

blé de l'ancien projet Socrate de Telecom Italia. En Italie, le développement des récepteurs de télévision par satellite, caractérisé par l'utilisation prépondérante d'équipements individuels et par une ancienneté moyenne du patrimoine immobilier très élevée, accentue les problèmes d'accès à la boucle locale. Pour pouvoir atteindre la majorité des foyers dans les grandes villes italiennes, la recherche est donc orientée vers des solutions alternatives au câble (TV numérique terrestre, boucle locale sans fil, ADSL, téléphonie mobile de deuxième et troisième génération).

Dernièrement, la possibilité d'installation d'un réseau à large bande par fibre optique, capable de transmettre des programmes de télévision interactive, a été mise à l'étude.

Un protocole d'accord relatif à la fourniture de services à large bande pour les ordinateurs a été signé avec e-Biscom, société de distribution qui opère à Milan et dans plusieurs grandes villes du nord-ouest de l'Italie. La RAI a ensuite décidé de fonder avec e-Biscom (chef de file technologique du secteur) une société pour la distribution de programmes de télévision à la demande dans quelques villes italiennes. L'accord prévoit la constitution d'une société (60% RAI, 40% e-Biscom) dont la Rai se charge de fournir les contenus.



Numérique satellite

Le premier domaine d'action de la RAI en matière de technologie digitale a été la retransmission numérique par satellite. Le contexte italien est caractérisé par un développement notable de la télévision numérique par satellite. La pénétration des antennes paraboliques dans les foyers a désormais atteint 14% du marché, soit environ 2 650 000 foyers, dont 2 050 000 dotés du décodeur numérique, avec un taux de croissance annuel de 44% au cours de ces cinq dernières années.

Trois chaînes thématiques en clair, financées par la redevance, ont été pro-

gressivement mises en place. Leur fonction est d'assurer la mission de service public dans le nouveau système de distribution. Après avoir conclu un accord cadre avec le Groupe Canal Plus, la RAI a créé RAISAT, société chargée d'aménager dès le début six chaînes thématiques à péage destinées au bouquet de base de D+.

En clair

RAI contribue à l'offre de télévision numérique par satellite avec trois chaînes en clair : RAI News 24, RAI Sport Satellite et RAI Educational, auxquelles il faut ajouter deux chaînes d'enseignement à distance: RAI Nettuno Sat 1 et 2. Les transpondeurs

numériques de RAI sur Hot Bird 2 d'Eutelsat se chargent aussi de la diffusion en clair :

- des trois chaînes généralistes de RAI : la UNO, la DUE et la TRE,
- de l'ensemble des programmes Radio RAI (sept chaînes au total),
- de la chaîne de la Chambre des députés,
- des chaînes Sat 2000 et Telepace.

Le bouquet en clair se compose ainsi de 11 chaînes de télévision et de plusieurs chaînes radiophoniques. Les chaînes numériques en clair de la RAI sont financées par la redevance et par un apport économique limité provenant de la publicité (surtout RAI Sport Sat).

À péage

Les six chaînes RAISAT Gambero Rosso (cuisine), ALBUM (archives RAI), ART, CINEMA, RAGAZZI (jeunesse) et SHOW constituent une partie importante du bouquet de base de D+.

RAISAT, société contrôlée à 95% par la RAI, fournit un bouquet initial de six chaînes à la plate-forme numérique à péage TELEPIU' / D+ (contrôlé par Canal Plus, dont la RAI détient à présent 1% du capital).

RAISAT étudie la possibilité d'y ajouter de nouvelles chaînes thématiques, (dans les mois prochains débutera une

chaîne de fiction à titre expérimental).

Un accord, sous forme de joint venture, a été signé avec le groupe d'édition Rizzoli Corriere della Sera (RCS) – actionnaire à 5% de RAISAT. Il est responsable de la fourniture de nouveaux contenus pour la plate-forme D+ et pour la chaîne en clair RAI Sport Sat.

RAISAT est entièrement financée par la vente de sa production à la plate-forme numérique italienne du Groupe Canal Plus et par la publicité. À son tour, RAISAT rémunère RAI pour l'utilisation de ses droits (matériel

d'archives, etc.) et pour ses services de production et de distribution (RAIWAY).

Numérique terrestre


RAIWAY est la société de transmission et de diffusion des signaux radio, TV et de télécommunications.

La télévision numérique terrestre va être adoptée par plusieurs pays européens dans un avenir relativement proche (deux-trois ans).

La Grande-Bretagne, l'Espagne et la Suède ont déjà mis en service leur réseau et tous les radiodiffuseurs intéressés au nouveau système de transmission sont en train d'expérimenter la DTT. Les plans relatifs au service offert – quand ils existent – envisagent dans les bouquets un ensemble de programmes de service public, programmes commerciaux, abonnements à la télévision à péage et services à la demande Pay-Per-View). La fin des transmissions analogiques est prévue entre 2008 et 2015, mais elle pourrait varier en fonction de la date de lancement des services DTT. Dans les pays qui connaissent un grand développement des plates-formes numériques, par câble ou par satellite (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, etc.), la DTT jouera, au moins à brève échéance, un rôle complémentaire. Quant à l'Italie, si, comme on l'envisage, le contexte réglementaire est adopté dans les mois à venir, RAI et RAIWAY sont en mesure de mettre en place un premier stade expérimental du service DTT. On pourra ainsi atteindre environ 20% de la population italienne (4 millions de foyers, c'est-à-dire 12 millions de personnes) pour deux multiplex digitaux au bout d'un an à compter du feu vert donné à la réalisation des nouveaux emplacements nécessaires. Le DTT permettra la distribution aux utilisateurs, outre les chaînes TV traditionnelles, en clair et/ou cryptées, d'importants services de TV interactive, sans aucune intervention spécifique SLII-ICS installations domestiques (antennes, câble, etc.), sauf le décodeur indispensable.

Télévision numérique satellite : nouvelles chaînes

Payantes



Prochainement

RAISAT Fiction
RAISAT Italian Style

Gratuites



Sport Channel

Inter Channel
Roma Channel

RAI a fondé une nouvelle société chargée de la gestion des réseaux de transmission et de diffusion – quelque 2250 emplacements techniques disséminés sur l'ensemble du territoire national. La nouvelle société de télédiffusion, RAIWAY – dont la propriété sera partagée entre la RAI (51%) et un partenaire privé, en cours de sélection (49%) –, offrira des services de transmission et de télécommunication d'un intérêt stratégique primordial, y compris le lancement de la TV numérique terrestre et de la réalisation du réseau de téléphonie mobile UMTS.

RAIWAY est l'un des deux principaux opérateurs italiens dans le domaine de la diffusion du signal de télévision. Son personnel est en mesure de réaliser et d'aménager, au-delà des services de radiodiffusion, des réseaux de diffusion du signal et de connexion au moyen de faisceaux hertziens, de fibres optiques et de câbles coaxiaux dans les aires métropolitaines revêtant un intérêt particulier. Cette société va opérer en régime de séparation comptable entre activités «de service public» et activités «commerciales».

La convergence

La RAI met tout en œuvre pour relever les défis lancés par le processus de convergence sur le marché d'Internet et de la téléphonie de troisième génération.

Au cours de ces dernières années, le marché italien a été caractérisé par la diffusion très rapide des ordinateurs, atteignant 32% des foyers, avec un taux de croissance annuelle de 20% au cours des cinq dernières années.

Cette diffusion a été suivie par celle des liaisons à Internet (16% des foyers) et un taux de croissance de 120% au cours de la même période. L'Italie, précédée seulement par les pays scandinaves, connaît le taux de pénétration le plus haut d'Europe dans le secteur de la téléphonie mobile. En février 2000, au moins 67% des familles italiennes disposaient d'un ou de plusieurs abonnements au service de téléphonie mobile. En Ita-



lie, les abonnements au service de téléphonie mobile atteignent le chiffre de 28 millions sur une population totale de 58 millions d'individus, avec un taux de croissance de 58% par an au cours des cinq dernières années. La RAI, à l'heure actuelle et à titre expérimental, fournit à Wind, opérateur de téléphonie GSM, un service d'informations dans le standard SMS (Short Message Service), dérivé du Teletext/Teletext, très populaire en Italie.

RAI a créé une nouvelle société, RAINET, pour ménager l'offre de contenus et de services IP (Internet Protocol) sur des réseaux aussi bien à bande étroite (wireline) qu'à large bande (broadband). Les droits d'exploitation via Internet des contenus, dont la RAI est titulaire, seront attribués à la subholding RAI NEW MEDIA, qui versera à la RAI une rémunération «à niveau du marché».

Les pages Web de la RAI représentent un site vitrine, qui offre d'ores et déjà des contenus importants tels que toutes les pages du Teletext – service en clair qui connaît un considérable succès d'audience (16-17 millions de contacts quotidiens) lors de sa diffusion associée au signal hertzien de RAIUNO, RAIDUE et RAITRE.

Le site offre aussi des actualités, du sport, les journaux radio, des rensei-

gnements sur la grille de programmes, des promotions, etc. Il attire 2% de l'ensemble des visites des sites italiens. L'évolution de l'offre Web prévoit dans les prochains mois la création, par RAINET, d'un véritable portail vertical.

Des nouvelles initiatives sociétaires sont actuellement à l'étude dans le domaine de la fourniture de solutions informatiques et dans la participation à l'offre de services pour la téléphonie mobile de troisième génération UMTS, pour ce qui tient aux services d'informations sur la circulation automobile et l'état des routes, et pour une offre de contenus *premium* (sport).

La Bourse

Les nouvelles sociétés qui opèrent dans le domaine des nouveaux médias (RAISAT, RAINET, la joint venture avec e-Biscom, la joint venture avec RCS) relèveront d'une subholding (RAI NEW MEDIA), dont une partie du capital sera bientôt placée sur le marché boursier.



Qualité et autorégler

Boris Bergant

Directeur général adjoint, RTVSLO

Les organismes de radiodiffusion de service public se trouvent à la croisée des chemins.

Ils devront faire des choix déterminants pour leur avenir. Depuis que la radiodiffusion de service public n'est plus un monopole, certains s'interrogent, plus ou moins ouvertement, pour savoir si l'existence d'une telle entité continue à avoir un sens. Ces doutes sont suscités essentiellement par les progrès de la technologie qui touchent l'information, les variétés, la culture et l'éducation. Par ailleurs, ces progrès font des médias électroniques un secteur exploitable commercialement, où la concurrence peut se développer.

Nombreux sont ceux qui considèrent qu'un service de radiodiffusion public et pluraliste est une entrave. Un tel service est ouvert à toutes les opinions et à tous les groupes qui composent la société. Cela fait de la radiodiffusion publique le média le plus important et, par conséquent, le plus influent. Il constituerait donc une menace non seulement parce qu'il est susceptible de mettre en danger les règles du marché, mais aussi, et surtout, parce qu'il gênerait la conception que ces personnes ont de la manière dont la vie devrait être régie. La radiodiffusion de service public constitue le dernier bastion de la vérité et de la créativité. Elle protège ces valeurs de la dictature exercée par l'argent. Pour l'instant, elle est encore le seul moyen de contrer le désir insatiable de ceux qui sont au pouvoir.

mentation

En effet, même les hommes politiques jouissant de la légitimité démocratique sont souvent tentés de déclarer que la fonction à laquelle ils ont accédé fait d'eux les détenteurs de la vérité absolue. L'association du pouvoir politique et économique, qui est bien souvent à la base de la radiodiffusion commerciale, se révèle encore plus pernicieuse.

La redevance

Le système européen actuel qui consiste à financer la radiodiffusion de service public par le biais de la redevance est-il encore viable ? Cette question revêt une dimension et un éclairage complètement différents, lorsqu'on l'associe aux nouvelles possibilités et orientations du multimédia. De nouvelles définitions de la «radiodiffusion» sont imposées. Bien souvent, elles sont suscitées par un enthousiasme démesuré qui ne permet pas de prendre le recul nécessaire pour analyser le potentiel technique et d'évaluer correctement le contenu et les effets sociaux d'une telle euphorie, par ailleurs très imprudente.

En effet, si nous voulons que la démocratie et l'esprit créatif survivent, nous ne pouvons pas faire de l'information, de la culture et de l'éducation de simples marchandises exclusivement régies par les lois du mar-

ché. De plus, il faudra à l'avenir que quelqu'un fournisse un service de radiodiffusion public qui soit équilibré, impartial et accessible à tous.

Les gouvernements, les partis politiques et l'administration de l'État ne peuvent pas se soustraire à cette responsabilité. Toutefois, lorsqu'il s'agit des médias, ces institutions sont souvent incapables de résister à la tentation d'exercer un contrôle trop fort et d'assumer des responsabilités qui vont au-delà du seuil de tolérance. Il est donc souhaitable que les institutions et les processus gouvernant la radiodiffusion soient le plus transparents possible et restent entre les mains du peuple. En effet, ce sont les réactions de la population qui permettent de savoir si le pouvoir est légitime et démocratique. Si le fait d'apparaître en public devient un acte de courage, on peut se demander si la démocratie existe.

Pour cette raison et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, même les sociétés les plus démocratiques n'ont pas été en mesure d'atteindre et d'assurer une liberté de la presse ainsi qu'une existence et une survie de la radiodiffusion de service public idéales, parfaites.

L'Union

L'UER peut contribuer de manière considérable à sa consolidation et à

son expansion. Naguère, l'Union était essentiellement considérée comme un service technique, un réseau pour les échanges d'actualités, un service pour les négociations collectives des droits sportifs et, dans le meilleur des cas, une agence qui devait, autant que possible, éviter les délicates questions politiques, relatives au système, engendrées par le passé des membres et par la complexité d'intérêts tactiques divergents. Je suis convaincu que l'UER est bien plus que cela et qu'elle survivra même si elle devait perdre la primauté dans la négociation des droits sportifs, quels que soient les problèmes que cela lui causerait.

Dernièrement, avec l'apparition d'un système de radiodiffusion dualiste et la consolidation de la réglementation internationale régissant ce secteur (directive de l'Union européenne et convention du Conseil de l'Europe), est apparu le besoin d'un lobby unifié et étendu pour la radiodiffusion de service public au niveau international. L'UER s'est révélée très efficace dans ce domaine au cours des dernières années et elle poursuivra cette activité stratégique à l'avenir.

En outre, c'est avec une certaine satisfaction que nous pouvons constater que l'UER a bien commencé sa propre transition en s'adaptant aux besoins et aux exigences des nouveaux membres d'Europe centrale et

orientale. Certains d'entre eux ont réussi leur transformation, alors que d'autres ne l'ont pas encore terminée. Toutefois, la définition et la réglementation d'une radiodiffusion de service public restent chez eux un sujet tout aussi important et actuel qu'en Europe occidentale. Dans certains pays, cette question prend une importance encore plus grande, car des formes de capitalisme, qui sont dépassées dans le reste du monde, sont introduites de manière à peine dissimulée et vont souvent de pair avec des tactiques politiciennes issues d'un système politique dont les bases sont encore incertaines.

Pas de parti pris

Nous sommes heureux de constater que les membres de l'UER ont accepté et soutenu l'introduction du modèle de radiodiffusion de service public pluraliste et équilibré en Europe orientale dans le cadre des efforts soutenus qu'ils déploient pour consolider ce même système dans leurs propres pays. En agissant ainsi, il apparaît de plus en plus clairement qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais systèmes, ou de systèmes supérieurs à d'autres. Chaque cas est différent et personne n'a de raison d'adopter une attitude hautaine.

Le soutien et les efforts de l'UER pour mettre en place un service de radiodiffusion réellement public en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo sont importants, car ils confirment que les valeurs et les normes du service public ont un sens, même dans les situations les plus difficiles. C'est le moment de tendre la main à nos collègues de Serbie et du Monténégro. Nous devons faire preuve de compréhension et les aider, sans parti pris, à rétablir la démocratie. Mais la tâche est loin d'être simple.

Au cours des années à venir, la radiodiffusion de service public devra faire face à de nouvelles définitions engendrées par des développements et des exigences techniques d'une nature nouvelle. Elle devra s'efforcer d'in-

troduire ou d'amender la législation existante et sera très certainement confrontée à des réglementations en tout genre.

Au cours des quinze dernières années, l'expérience a montré que la déréglementation est préférable à la réglementation et que chaque action provoque des réactions. Toutefois, un cadre juridique minimal est nécessaire pour obtenir une certaine stabilité et pour se développer.

On peut débattre longuement de la mission de base de la radiodiffusion de service public, on peut inclure ou exclure certains domaines ou certains genres. Il n'en reste pas moins que la radiodiffusion de service public n'existe pas sans téléspectateurs et sans auditeurs. Cela signifie que la qualité de nos programmes sera déterminante pour notre avenir. Nous devons être meilleurs, plus efficaces, plus persévérants, plus attrayants dans le domaine de la technologie et plus souples au niveau du contenu que nos concurrents. Il y a différentes façons d'atteindre ces buts, mais il est capital que les organismes membres met-

tent en commun leurs forces et l'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre de l'UER.

L'avenir

Pour l'instant, la question de l'autoréglementation n'a pas encore été examinée de manière assez approfondie, mais elle reste très prometteuse. Une déréglementation générale exige que les normes professionnelles et éthiques du service public soient renforcées. Cela distinguera très certainement la radiodiffusion de service public des autres acteurs du marché. Il pourrait bien s'agir d'un avantage décisif dans la bataille qu'il faudra mener pour l'avenir.

Cette année, RTV Slovénie a adopté des normes professionnelles, générales et éthiques qui répondent à ces critères en se fondant sur des exemples occidentaux ayant fait leurs preuves. Par ailleurs, ces exemples définissent également des domaines spécifiques et des connaissances acquises récemment. Nous estimons que la comparaison et l'harmonisation d'une telle question déontologique devraient se transformer en facteur d'unification et en sujet de réflexion commun dont il faudra tenir compte pour que la radiodiffusion de service public se porte bien.



Audiovisuel régional et identité européenne

Klaus Berg

Directeur général, Hessischer Rundfunk

Depuis quelque temps, on désigne par «Europe des régions» à la fois les modèles d'identification culturelle et le découpage administratif de l'Europe.

La formation de vastes ensembles, comme l'Union européenne, et plus encore la mondialisation croissante dans les domaines de l'économie et des techniques de communication semblent intensifier chez l'homme le besoin d'identification à des unités géographiques dont il peut saisir toute l'étendue. Certes, il est tout à fait possible d'être à la fois patriote régionaliste, citoyen d'une nation et cosmopolite. Ce qui compte est la capacité d'intégrer les divers modèles d'identification dans une vision à peu près cohérente du monde sans que l'une ou l'autre des identités, par exemple l'identité nationale, s'impose au détriment des autres. Comme il arrive rarement que les gens vivent directement l'événement au niveau national et international, une infor-

mation responsable de la part des médias à partir et à destination de la région joue un rôle très important. Or, la manière dont les radiodiffuseurs assument cette responsabilité dépend en grande partie de leur organisation au plan externe et interne.

En Europe, le paysage audiovisuel allemand présente l'image d'un modèle très complexe. L'existence de chaînes commerciales aux côtés d'organismes de droit public aboutit à un système communément appelé « système dualiste », qui se distingue par des différences régionales multiples. Même les chaînes TV commerciales nationales et les stations de radio régionales proposent des fenêtres régionales et infrarégionales, mais avec une part relativement peu développée d'infor-

mations «effectives». Dans le passé, l'information locale était surtout l'affaire de stations de radio non commerciales. Cependant, la création ces dernières années d'une chaîne d'émetteurs de télévision de centres urbains a montré que la devise «toutes les affaires sont des affaires locales» n'est apparemment plus réservée à la seule presse écrite.

L'ARD

Le système de radiodiffusion le plus important, qui assure une couverture régionale, nationale et internationale, est celui de l'ARD (Arbeitsgemeinschaft der öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalten der Bundesrepublik Deutschland = Communauté de travail des organismes de radiodiffusion de droit public de la République fédérale d'Allemagne). Elle est composée de dix organismes régionaux au niveau des Länder qui produisent un programme de télévision national et huit programmes TV régionaux, ainsi que plus de cinquante programmes de radio. Bien que les principales zones de diffusion ne se confondent pas toujours avec les limites territoriales des seize États fédéraux, cette diversité témoigne d'un fédéralisme vivant. Aucun autre organisme ne dispose d'un réseau aussi dense de correspondants en Allemagne et à l'étranger, de même que dans

les différentes régions et aucune autre «famille de programmes» n'est capable d'atteindre la population aussi largement et avec la même intensité que les programmes de TV et de radio des organismes des Länder. Ainsi, le succès d'une série policière telle que «Tatort», diffusée sur la première chaîne de télévision allemande, est dû en grande partie au fait que la «signature» de l'organisme responsable d'un épisode de même que la couleur locale du lieu de l'action – Duisbourg ou le Jura souabe – sont immédiatement reconnaissables et la preuve qu'il ne s'agit pas d'une production «à la chaîne».

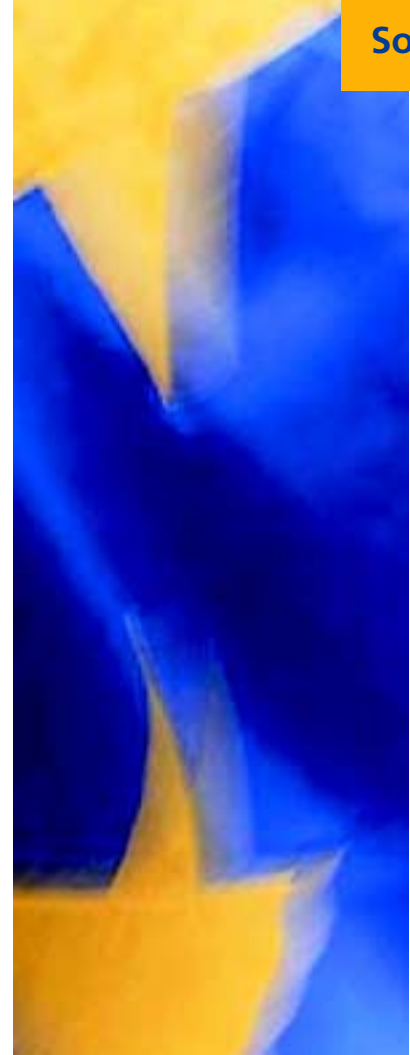
La région

L'ancrage des organismes régionaux dans leur territoire est largement déterminant pour la crédibilité et l'authenticité des programmes. Toutes les informations et bon nombre d'émissions de fiction possèdent un noyau régional, une origine identifiables. Pour les actualités, la «marque locale» est un élément clair qui permet de vérifier l'information, d'établir sa provenance et de faciliter ainsi aux destinataires le classement de l'information dans un contexte territorial et factuel. Chez certains professionnels des médias et même chez une partie du public, l'information régionale suscite toutefois une certaine crainte de «provincialisme». Abstraction faite de l'esprit de suffisance sous-jacent à un jugement péjoratif de ce type – après tout, la province est partout, également dans les métropoles –, le qualificatif de «provincial» ne peut s'appliquer à juste titre qu'aux insuffisances flagrantes en matière de professionnalisme journalistique. Un provincialisme en tant que tel n'existe pas. Peu importe la taille du lieu ou l'apparente insignifiance de la personne présentée : tout dépend de la manière dont l'exemple banal est relié à l'universel et à l'important. Et l'échange entre le média et le public est d'autant plus intense que l'aire de la communication peut être saisie dans toute son étendue.

Une partie non négligeable de l'information régionale est composée de contributions qui s'efforcent d'expliquer les incidences de la «grande politique» sur les habitants d'une zone de diffusion donnée. Une telle «régionalisation» constitue une démarche journalistique légitime. Un magazine régional remplit une mission importante si l'émission ne se contente pas de reproduire simplement l'information sur l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement européen relatif au marquage des denrées alimentaires, mais qu'elle intègre dans son reportage l'avis de la caissière du supermarché du coin ou celui du paysan local qui vend ses produits sans intermédiaire. Un bon reportage régional ou local est particulièrement utile pour les destinataires parce qu'il mentionne les adresses d'interlocuteurs, par exemple celle du centre régional d'information des consommateurs, ou qu'il leur communique, dans le cadre d'émissions interactives, les coordonnées d'experts spécialisés au niveau régional.

Un plus

Les enquêtes menées auprès du public confirment d'ailleurs que le reportage régional est considéré comme l'atout principal des organismes régionaux de l'ARD, qui assure pour une bonne part leur légitimité et leur qualité spécifique. L'élément régional est dans ce cas «l'offre de vente exclusive». Dans ce contexte, on applique des règles similaires au principe de subsidiarité de l'Union européenne selon lequel elle ne doit s'occuper de la réalisation d'objectifs que dans la mesure où leur réalisation n'est pas mieux assurée au niveau régional ou national. Dans le monde des médias, le principe vaut à la fois pour l'aspect institutionnel et thématique : il n'est pas nécessaire d'avoir des médias qui diffusent à l'échelle paneuropéenne pour traiter la thématique européenne de manière adéquate. Au contraire. L'émission hr2, par exemple, a diffusé une «sculpture sonore» sous le thème «Un jour en Europe» au cours de la-



quelle ont été diffusés, répartis sur toute la journée, des portraits acoustiques dépeignant divers lieux européens : de la première prière matinale dans un monastère jusqu'à l'ambiance vespérale au bord d'une plage en passant par une rue commerçante à midi. Le public a eu la possibilité de suivre l'émission en direct dans deux églises du Land de Hesse. Des émissions de ce type sont mieux à même de sensibiliser les populations à l'Europe que de nombreux programmes d'information qui ne font que ressasser les communiqués de presse de la Commission européenne.

La formation de l'identité européenne n'est pas un processus de remplacement ; elle consiste à compléter et à intégrer différents niveaux d'identification. Dans le domaine des médias, l'intégration des identités passe par un double processus de transfert : les sujets de portée nationale ou supranationale sont traduits à l'intention de publics aux intérêts culturels spécifiques et rendus reproductibles dans leur cadre de vie. À l'inverse, les besoins de la «base» sont formulés par les médias de manière à permettre leur transmission à l'attention des

autres, de ceux qui sont loin, des «supérieurs», tels que gouvernements, directions d'entreprise, Commission européenne. L'avènement de formes d'«identité européenne» ne peut que profiter du fait que les médias nationaux et régionaux retravaillent des thèmes européens de manière à les rendre compréhensibles et cohérents pour des publics cibles. Tant les structures que l'acceptation de la chaîne culturelle européenne ARTE montrent à quel point il est difficile d'opérer dans le cadre d'un seul et même programme la synthèse entre deux cultures journalistiques différentes. L'époque où intégration voulait dire qu'un nombre aussi élevé que possible de personnes regardent la même émission de télévision le soir pour en parler entre elles le lendemain matin est bel et bien révolue, même au niveau national. Placée sous le signe de la pluralité médiatique, intégration signifie aujourd'hui que les médias sont tenus de desservir les différents groupes selon leurs besoins et leurs origines culturelles respectifs et cette offre médiatique, en quelque langue

et pour quelque zone de diffusion qu'elle soit conçue, doit être réalisée dans le respect d'une qualité journalistique appropriée.

Le pluralisme

L'importance considérable des identifications régionales apparaît notamment dans le processus qui a conduit à la fondation de nouveaux Länder à la suite de l'unification allemande. Bien que les nouveaux organismes régionaux de radiodiffusion ne possèdent pas de zone de diffusion identique aux Länder de la République fédérale, il n'empêche que petit à petit, tout comme dans la partie occidentale du pays, des studios ont été ouverts dans les grandes villes afin de créer des offres répondant spécialement à la nécessité d'accorder l'identité culturelle à l'aire de diffusion. Tout comme le fédéralisme coopératif au niveau politique, le fédéralisme dans le domaine des médias, qui implique l'obligation de proposer une offre pluraliste, s'est révélé un puissant mécanisme de protection

contre toute velléité centralisatrice et étatiste.

Le statut de droit public protège les organismes de radiodiffusion régionaux contre la mainmise de l'État ou la domination par des groupes de pression et d'autres intérêts puissants, notamment économiques. Le financement au moyen d'une redevance a également fait ses preuves comme garant de l'indépendance économique et programmatique. Il appert que la plupart des organismes de radiodiffusion régionaux vivent du seul produit des redevances perçues dans leur zone de diffusion. Le débat qui a eu lieu dernièrement au sujet du financement de la chaîne internationale Deutsche Welle a démontré que le financement par la redevance est une forme de financement bien meilleure que l'attribution de fonds publics par l'État. Le financement par l'impôt crée une dépendance à l'égard des pouvoirs publics. Du point de vue des programmes, la situation n'est guère meilleure lorsque le financement est assuré exclusivement par la publicité,



étant donné que le diffuseur est alors dépendant des intérêts de l'économie. Or, cette dernière raisonne en termes de catégories de consommateurs et ne «cible» pas le public en fonction de la diversité de ses besoins culturels.

Depuis l'introduction du système dual et l'avènement de la radiodiffusion commerciale, il n'est pas rare d'entendre dire dans le débat sur la politique des médias que non seulement le statut d'organisme de droit public, mais aussi la structure fédérale diversifiée des organismes de radiodiffusion régionaux seraient des formes d'organisation obsolètes et inefficaces. Ces critiques, exprimées en général par des parties intéressées, font constamment l'impasse sur les prestations particulières assurées par les organismes régionaux dans leur couverture de l'actualité régionale et à travers des offres destinées spécialement aux catégories de population intéressées par une information exhaustive et critique et par des informations culturelles. Les diffuseurs commerciaux écartent systématiquement tout ce qui risque d'effrayer les entreprises qui font de la publicité ou d'irriter les couches représentatives de la pensée dominante.

Les diffuseurs commerciaux proposent du «fast food», tandis que les or-

ganismes de radiodiffusion régionaux favorisent la cuisine régionale, une nourriture saine et équilibrée, non sans faire des efforts dans le domaine de la cuisine haut de gamme. La différence entre le secteur de la restauration et celui des médias réside dans le fait que les organismes régionaux de droit public proposent leurs menus, y compris haut de gamme, à des prix avantageux, étant entendu que ceux qui gagnent peu peuvent demander à être exonérés du paiement de la redevance de réception. La redevance coûte moins qu'un abonnement à un journal et son rapport prestations-prix est infiniment supérieur à celui d'un bouquet de la télévision payante. Les adeptes de l'économie de marché pure et dure oublient ce que toutes les expériences ont démontré, à savoir que le marché en tant que tel n'est pas créateur de qualité et de diversité journalistiques, mais simplement d'une uniformité multipliée. Des processus de concentration se déroulent actuellement au niveau européen et international, dont les dangers ne sont guère moindres que ceux du dirigisme étatique: on assiste à la formation de conglomerats multimédia qui n'ont d'autre souci que de diffuser leurs programmes à bon prix sur un nombre aussi élevé que possible de chaînes aux fins de maximiser les recettes publicitaires.

L'idée séduisante de l'«Europe des régions» se trouve réduite à sa plus simple expression dès lors qu'on regarde et écoute ce que Bertelsmann et Berlusconi, Murdoch ou Disney produisent et diffusent à l'intention du marché international. On peut, certes, considérer comme identité européenne le fait que les jeunes de Catane à Cardiff, de Bilbao à Budapest téléchargent le même clip vidéo grâce aux multimédias et s'abreuvent au même tube de l'été déversé par la radio. Une culture pop internationalisée peut avoir ses côtés positifs si on considère cette forme d'uniformisation comme une base rudimentaire de l'entente internationale. Pourtant, rien ne saurait remplacer une réalité médiatique issue de son milieu culturel. Il ne s'agit pas d'une simple question de folklore, mais de la conscientisation à ses propres origines, de l'ouverture de l'esprit aux problèmes devant sa propre porte, deux préalables à toute possibilité d'identification avec des ensembles politiques et géographiques plus vastes. Un cosmopolitisme bien compris, qui plonge ses racines dans la région, a toujours le même besoin impérieux de radiodiffuseurs de droit public forts, à l'image des organismes de radiodiffusion régionaux regroupés au sein de l'ARD.



«Nous nous sommes passés de la télévision pendant soixante ans...

...et on pourra bien encore s'en passer pour les soixante ans à venir», déclarait, en 1956, Avery Brudage, président du CIO !

Il est vrai que jusqu'en 1956 le rôle de la télévision était très limité.

Les premières

Les premières images télévisées ont été produites lors des jeux Olympiques de 1936, sur une base expérimentale, avec trois caméras, dont une produisant des images en direct ...s'il y avait assez de lumière ! 162 000 téléspectateurs ont pu suivre cet événement.

En 1948, lors des Jeux à Londres, un premier accord de droits a été conclu. Après d'âpres négociations, la BBC acceptait de payer 1 000 guinées, l'équivalent actuel de 3 000 dollars. Invoquant des difficultés financières, on dit même que la BBC avait essayé de réduire ce montant qu'elle a finalement accepté de payer. Gentlemen, les organisateurs n'ont jamais encaissé le chèque. Une telle situation ne s'est jamais plus reproduite depuis !

En 1956, pour la première fois des images en direct des Jeux d'hiver à Cortina sont disponibles. En 1960, dix-huit chaînes reprennent les images des Jeux de Rome en direct. En



UER médaille d'or

Wilfried Verlinde

Responsable des sports-TV, UER

1964, les Jeux de Tokyo sont diffusés en différé et en 1968 apparaissent les premières images en couleur.

Les droits

Depuis 1948, non seulement les chèques sont encaissés, mais encore les chiffres qui y sont inscrits ont progressé de manière exponentielle.

Cette négociation des droits télé est effectuée par le CIO et les organisateurs, au moins dans le passé, y étaient associés.

En 1996, l'UER a conclu pour les droits Eurovision un accord couvrant tous les jeux Olympiques de 2000 à 2008 pour une somme de 1 445 360 000 dollars, offre retenue malgré une proposition bien plus élevée de Rupert Murdoch, le magnat de la TV à péage (2 000 000 000 dollars, soit 38% de plus).

Antonio Samaranch a joué un rôle important en attribuant les Jeux à l'UER et en refusant cette offre qui alléçait certains membres du CIO.

Pourquoi l'UER?

L'Union a toujours fait preuve d'un grand professionnalisme dans le passé et elle est considérée comme le meilleur garant de la promotion du

mouvement olympique. Mais, surtout, l'UER rend les Jeux accessibles à la totalité de la population.

M. Murdoch, pour récupérer son investissement, aurait dû vendre ses droits à des chaînes à péage ou à des chaînes privées ne couvrant qu'une partie de la population, hypothèse inacceptable pour le CIO. Le Comité international olympique a choisi l'UER pour que les téléspectateurs européens puissent recevoir *en clair* les images TV.

L'UER s'est dès lors engagée vis-à-vis du CIO à assurer la diffusion optimale des Jeux ; c'est pour cette raison que des accords de sous-traitance sont permis pour autant qu'ils ne portent pas tort à cet engagement.

Dans le passé, les membres de l'UER n'avaient en général qu'une chaîne à leur disposition pour diffuser les Jeux, ce qui les obligeait à faire des choix déchirants. Désormais, avec la numérisation, les possibilités sont devenues beaucoup plus larges et à l'avenir nous pouvons nous attendre à une couverture encore plus complète des Jeux.

Pour Sydney, certains de nos membres ont conclu des accords de sous-traitance avec leurs compétiteurs nationaux, leur permettant de suivre les compétitions de certaines disciplines

dans leur entier. C'était le cas pour l'Italie et l'Espagne.

Le prix à payer

Avoir les droits, c'est bien...mais qui paie ?

Cette lourde tâche est effectuée par le conseil d'administration de l'UER, qui se prononce sur un projet de répartition préparé par les services permanents, projet qui tient compte de différents facteurs comme la population, le produit national brut du pays. Mais le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne prennent au moins 70% du montant total à leur charge.

Concernant la répartition des droits de Sydney – et ce pour la première fois dans l'histoire de l'UER – un membre a refusé de payer sa quote-part : les chaînes belges se sont retirées. Depuis, la VRT a négocié un accord les autorisant à une diffusion limitée des Jeux contre une réduction de leur quote-part. La RTBF a définitivement renoncé à cette diffusion.

Les montants à payer sont devenus très importants et les membres sont, au plan national, de plus en plus confrontés avec des choix difficiles : faut-il investir dans un événement

Droits mondiaux pour les jeux Olympiques d'été en dollars :

1960 Rome	1 178 257
1964 Tokyo	1 577 778
1968 Mexico	9 750 000
1972 Munich	17 792 000
1976 Montréal	34 862 200
1980 Moscou	101 000 000
1984 Los Angeles	287 000 000
1988 Séoul	403 000 000
1992 Barcelone	636 000 000
1996 Atlanta	898 200 000
2000 Sydney	1 331 600 000
2004 Athènes	1 497 500 000
2008 ?	1 714 700 000



qui se déroule sur quatorze jours ou préférer un cycle d'événements qui permet un contact régulier, des rendez vous avec les téléspectateurs, comme la Ligue des champions avec trente-trois jours de compétitions répartis sur toute une saison ?

Les compétitions

Depuis des années on parle d'une réduction des compétitions, mais c'est l'inverse qu'on constate : davantage de disciplines, davantage d'épreuves. Cette année à Sydney, par exemple, le triathlon, la lutte féminine et le taekwondo ont fait leur entrée. Cela a évidemment une répercussion sur le nombre d'heures de compétition et, par conséquent, sur l'offre télévisuelle, car toutes les compétitions sont couvertes.

Les Jeux de Sydney ont constitué de loin la plus grande opération jamais traitée par l'Eurovision. Non seulement le nombre d'heures de compétition n'a jamais été aussi important (3400 à Sydney, contre 2800 à Barcelone en 1992 et 3200 à Atlanta en 1996), mais la demande de transmissions a également été beaucoup plus forte. Le nombre de journalistes accrédités était également en très forte progression (plus de 4000 à Sydney, contre 2400 à Barcelone en 1992 et 2700 à Atlanta en 1996).

La production

Le CIO attribue les Jeux à un comité organisateur qui va prendre en charge la responsabilité de radiodiffuseur hôte. Ce comité peut organiser cette activité lui-même ou la confier à un organisme après appel d'offres. À Sydney, le radiodiffuseur hôte, le SOBO, faisait partie intégrante du SOCOG (Comité d'organisation des jeux Olympiques de Sydney).

Sa tâche comporte la production du signal multilatéral, l'installation des équipements sur les sites, la coordination des besoins des détenteurs de

droits, la création d'un Centre de diffusion international.

Le radiodiffuseur hôte ne disposant souvent pas lui-même de tout le personnel et de l'équipement nécessaires à la production, il fait appel à d'autres radiodiffuseurs spécialistes de la couverture de ce type d'événements. À Sydney, les organismes suivants ont fourni une assistance de production : YLE, BBC, TVE, SRG, MTV, RTBF/VRT, DR TV2, CT, RTE, TVP, RTR, SIRTU.

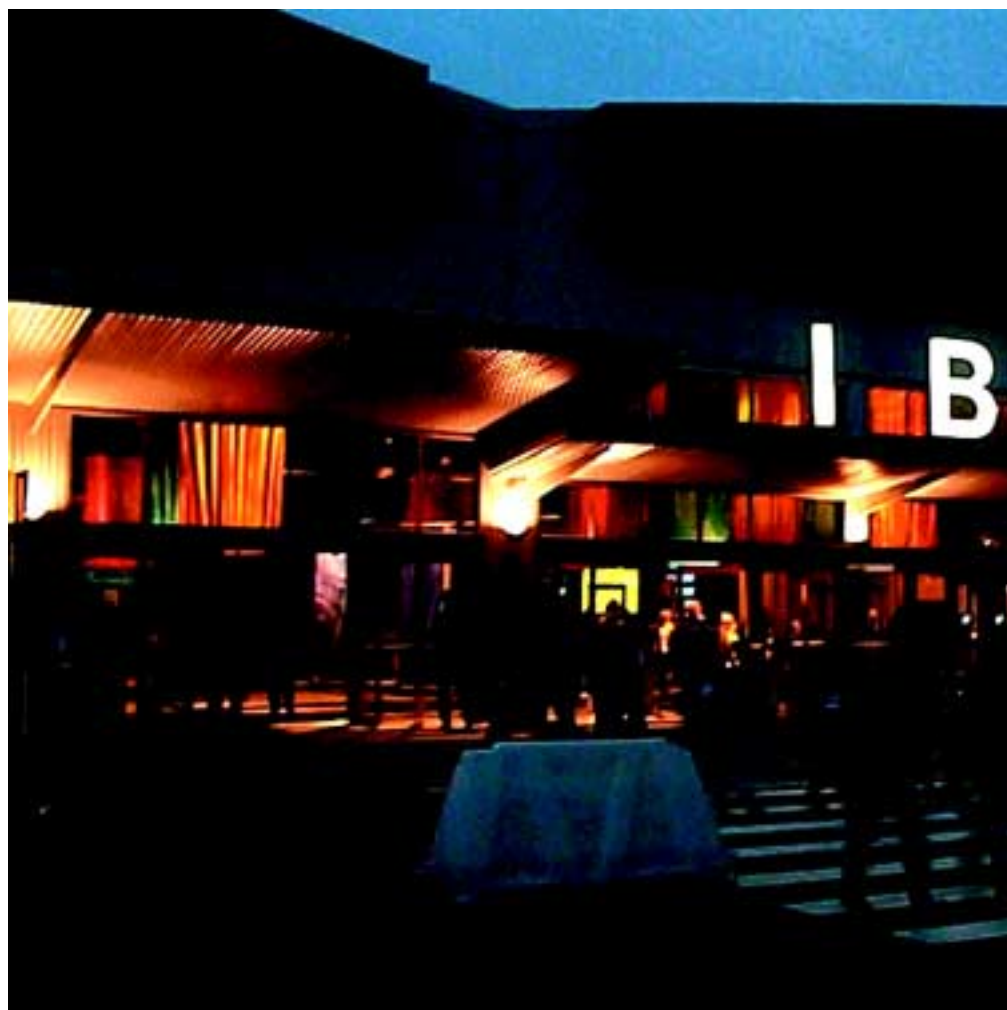
Le signal multilatéral est la partie vraiment importante de la programmation des chaînes de télévision. Certains de nos membres se contentent de ce produit, d'autres assurent une couverture unilatérale complémentaire assez importante, avec des ca-

méras dans les stades pour suivre exclusivement leurs athlètes nationaux.

Le groupe

3 400 heures de compétition, cela signifie plus de 200 heures de matériel produites pendant au maximum 15 heures par jour, soit un choix presque impossible.

Un groupe opérationnel a donc été mis en place au sein de la direction des opérations de l'UER. Composé de 6 personnes, sous la responsabilité de Fernando Pardo, ce groupe s'occupe de la préparation de tous les grands événements, par exemple les jeux Olympiques et, jusqu'en 1998, la Coupe du monde de football. Pendant les Jeux, ce groupe s'est élargi jusqu'à 156 personnes.



Le groupe gère l'ensemble des questions techniques, les accréditations, l'hébergement, le transport, les assurances, les questions fiscales, mais sa tâche principale est de faire une compilation de cette offre massive d'images.

Sur cinq canaux, le groupe rassemble les événements majeurs qui intéressent la quasi-totalité des membres. Outre l'athlétisme, la natation et la gymnastique repris dans leur totalité, toutes les finales de toutes les disciplines y trouveront leur place. En outre, le groupe dispose de cinq canaux unilatéraux «partagés» sur lesquels sont diffusées des compétitions qui, en principe, n'intéressent que les pays des équipes ou athlètes en lice : par exemple, une équipe de handball jouant les qualifications.

En outre, ce groupe opérationnel assure deux résumés par jour des points forts de toutes les compétitions de la journée.

Jusqu'à un certain niveau, on peut dire que le rôle de ce groupe tend à diminuer, car de plus en plus de chaînes fabriquent sur place un produit qui leur est personnel. En 1992, 9 membres disposaient d'un circuit exclusif à Barcelone, 11 à Atlanta et 22 à Sydney. Les membres les plus importants, comme la BBC, reçoivent dans leur enceinte au centre international de transmission l'ensemble de toutes les compétitions en cours et les enregistrent sur les nombreux magnétoscopes installés à cet effet.

Voilà un bref aperçu de ces JO et de ce qu'ils représentent pour l'UER.

Beaucoup reste à dire, en particulier l'importance des athlètes ! Sans eux il serait assez difficile d'organiser ces Jeux...



Le réseau Eurovision a réalisé pour les Jeux de Sydney la plus ambitieuse opération qu'il ait jamais entreprise : fournir aux radiodiffuseurs de chaque pays européen les signaux de la couverture totale des JO.

Pour ce faire l'Eurovision a installé un groupe opérations au Centre international de radiodiffusion (IBC) de Sydney, fort de 160 personnes.

Ce groupe a transmis cette couverture par le biais de 32 canaux répartis sur 5 satellites, 22 de ces canaux étant spécialement conçus pour des membres individuels, soit trois fois plus qu'il y a huit ans. Les images des JO ont été transmises d'Australie à Chypre par l'intermédiaire du satellite AsiaSat 2 et, de Chypre, elles ont été acheminées sur le réseau permanent de l'Eurovision via le satellite W3 d'Eutelsat. Ce réseau comportait 55 stations terriennes fixes situées en Europe, dans les îles de l'Atlantique, en Afrique du Nord, dans le Golfe et en Asie centrale.

Le défi

technologique

Alain Poullard
Ingénieur, UER

L'UER a su relever le défi technologique des jeux Olympiques de Sydney, un rendez-vous pris de longue date.

Les études et les négociations entre la division réseau, les organismes de Telecom et les radiodiffuseurs ont duré plus de deux ans pour la mise en place des moyens de transmissions vidéo et audio d'Australie vers l'Europe. Simultanément, des négociations étaient menées avec les fournisseurs d'équipement numérique (codeurs, modulateurs et récepteurs). Enfin, les dernières phases de l'opération ont consisté à installer, avec le support du groupe opérationnel à Madrid, les équipements au Centre international de



Distribution des signaux



Régie finale



Entrée du Centre international de radiodiffusion

transmissions (IBC) et à superviser le bon fonctionnement de l'ensemble en liaison avec les opérateurs australiens et européens et le centre de contrôle Eurovision de Genève, planning réseau et EVC.

Les besoins

Les JO de Sydney ont été probablement l'événement sportif le plus médiatisé en Europe ces dernières années malgré un décalage horaire très défavorable et 345 transmissions multilatérales ont eu lieu pour une durée supérieure à 50 000 minutes. Compte tenu de la nature de l'événement, les moyens de transmission devaient être de la meilleure qualité technique et totalement sécurisés.

Pour l'UER, les services programmes avaient demandé cinq circuits multilatéraux et quatre circuits unilatéraux, les multilatéraux étant affectés à la transmission des événements en direct et distribués en Europe à tous les membres détenteurs de droits, les unilatéraux étant utilisés sur la base de réservations placées au bureau de réservation UER à Sydney et au planning réseau de Genève.

Quant aux membres, compte tenu de l'importance médiatique de l'événement, nombreux étaient ceux qui avaient décidé d'établir un ou plu-

sieurs circuits vidéo et audio permanents entre l'IBC à Sydney et leurs studios en Europe. La quasi-totalité des membres de l'UER ont demandé à la division réseau la fourniture des circuits vidéo et audio, reconnaissant ainsi l'expérience acquise par la division pour l'établissement d'un réseau à l'échelon mondial, et tiré bénéfice des avantages, en termes de prix et de sécurisation, d'une commande globale auprès des opérateurs satellite.

Les études

Les études ont porté sur le choix des capacités spatiales, les moyens d'émission en Australie, les moyens de réception en Europe et les interfaces avec le réseau Eurovision

En fonction des besoins, la division réseau a recherché les capacités spatiales disponibles en tenant compte de différents critères :

- zone de couverture (un seul bond entre l'Australie et l'Europe était souhaité)

- bande C à l'émission (pas d'interférence climatique)
- C ou Ku à la réception
- diversification de satellite (sécurité).

AsiaSat 2 est visible de Sydney et reçu en Europe orientale (Chypre). Cette capacité est globale et en conséquence une même capacité peut être utilisée depuis l'Australie vers l'Europe et inversement. Les autres satellites visibles d'Australie occidentale (Perth) couvraient la quasi-totalité de l'Europe occidentale.

La réception

Pour garantir à 100% le bon fonctionnement des chaînes numériques et pallier le manque d'équipement de réception numérique chez la plupart des opérateurs européens, l'UER a fourni à ceux-ci les IRD et décodeurs nécessaires pour la réception et le décodage des différents canaux.

La division réseau, compte tenu des particularités de couverture, a étudié

Quatre satellites ont été retenus :

AsiaSat 2	: 2 x 36 MHz	1 x 18 MHz	
NSS/IS 703 57°	: 1 x 18 MHz		
IS 704 66°	: 3 x 72 MHz	1 x 36 MHz	
IS 804 64°	: 2 x 72 MHz	1 x 36 MHz	1x 18 Mhz

les moyens à mettre en œuvre en Europe pour acheminer les signaux en provenance des points de réception des satellites vers le réseau UER sur le satellite W3 et les studios des membres demandeurs de circuits exclusifs.

Les points de réception ont été choisis en tenant compte de critères multiples : zone de couverture du satellite, moyens de réception existants, sécurisation des dispositions, moyens de raccordement vers le réseau UER et/ou vers les membres. Ainsi les programmes transmis sur Asiasat 2 étaient reçus à Chypre CyTA et CyBC avec réémission (turn around) vers le satellite W3 (cinq programmes).

Les programmes transmis vers IS 704 et 804 ont été reçus et redistribués des stations suivantes : Arganda (Retelevision), Fucino (Telespazio) Bercey (France Télécom), Fuchsstadt (Deutsche Telekom), Dubna (RSCC), Nittedal (Telenor), Helsinki (FIYLE), Odense / Copenhague (DKDR / DKTV2).

Le programme transmis sur NSS 703 était directement reçu à Londres BBC.

Le réseau Eurovision

Les signaux reçus dans ces stations devaient être pour la plupart d'entre eux transportés vers les radiodiffuseurs. Les solutions retenues étaient soit une réémission vers le réseau Eurovision (satellite W3 pour les programmes UER multi et uni essentiellement depuis les stations de réception ou depuis le CNCT le plus proche, soit par réseau terrestre fibre pour les programmes exclusifs.

Négociations

Pour les capacités spatiales, les négociations ont été conduites avec les signataires Intelsat: Telstra, Deutsche Telekom, Telenor, Telespazio et British Telecom, conformément aux usages (contrats portant sur les 1/2 capacités Intelsat). Les capacités sur



Dans le stade olympique

AsiaSat 2 et NSS 703 et EutelSat ont été louées en totalité par l'UER aux opérateurs.

Concernant les équipements numériques, deux fournisseurs ont été retenus : Tandberg pour la fourniture de chaîne SCPC (Single Channel Per Carrier) et Barco pour les chaînes MCPC (Multiple Channel Per Carrier). Un troisième fournisseur, Newtec, a été choisi pour la fourniture des modulateurs au standard DVB.

Phase opérationnelle

Pour l'installation, la division réseau a demandé au groupe opérationnel basé à Madrid de précâbler les baies destinées à recevoir les matériels (codeurs, décodeurs, moniteurs, etc.) à l'IBC ainsi que le raccordement à l'installation. La division a organisé

la distribution des matériels aux différents utilisateurs : 36 codeurs, 30 modulateurs, 40 décodeurs et récepteurs, pour ne citer que les principaux matériels, ont été dispatchés en Australie et en Europe. L'ensemble du dispositif a été mis en service 24 heures sur 24 du 7 septembre au 2 octobre 2000. Pour superviser, l'ingénieur de permanence à l'IBC de Sydney était en contact avec les trois stations d'émission australiennes (IBC, Sydney Teleport et Perth) et l'EVC à Genève où convergeaient les rapports des utilisateurs européens (opérateurs satellite et radiodiffuseur).

Avec ce dispositif particulièrement fiable, aucune interruption n'a été signalée du côté australien et peu d'incidents ont été rapportés en Europe, où le dispositif était très complexe, pendant toute la durée de l'opération.



Cabine de commentateurs TV

Citant la phrase du président Samaranch, nous pourrions dire que les jeux Olympiques de Sydney ont été «*les meilleurs de tous les temps*».



Pourtant, ce serait trop facile et nous retrouverions le cliché habituel : les derniers Jeux sont toujours les meilleurs. Or, les Jeux de Sydney ont-ils été les meilleurs?

La réponse n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire. Il est certain que du point de vue des radiodiffuseurs cette phrase peut avoir une interprétation différente de celle des autres participants des jeux Olympiques.

Je voudrais donc analyser ces Jeux du point de vue des membres de l'UER, sans être négatif, bien au contraire, mais en étant aussi critique que possible, pour pouvoir, à l'avenir, améliorer la qualité des Jeux. Il se peut aussi que tous les membres de notre Union ne soient pas du même avis que moi ; cependant, je crois pouvoir refléter l'opinion majoritaire, fondée sur l'expérience vécue sur le terrain aux antipodes.

Nous allons donc analyser en détail, mais en simplifiant au maximum, les points qui d'habitude, lors des jeux Olympiques, intéressent le plus les radiodiffuseurs. Il y en a quatre :

- la qualité de la couverture télévision,
- le logement,
- le transport,
- le Centre international de transmission.

Couverture télévision

La couverture télévision ne doit pas se circonscrire seulement à la prise

Les meilleurs !

Fernando Pardo

Chef des opérations sports, UER



d'images par la télévision hôte. Elle inclut aussi les horaires de compétition, les changements de programmation, l'information donnée et les installations dans les sites olympiques.

Du point de vue professionnel, la couverture a été de très bonne qualité et a offert les moments les plus importants des Jeux avec leurs émotions, joies, déceptions et triomphes, sans aucune polarisation de type subjectif. Pourtant, dans certains cas, il est vrai très peu nombreux, nous avons eu des problèmes dont nous avons fait part à la télévision hôte, qui s'est toujours montrée très réceptive à nos critiques constructives et a essayé autant que faire se peut de corriger les possibles erreurs. Il est vrai que dans certains sports, bien que la couverture télévision ait été bonne, des facteurs externes ont compliqué le déroulement du travail de nos commentateurs. Ce fut

le cas des compétitions de cyclisme, spécialement les épreuves contre la montre, où le manque de données à l'écran a rendu particulièrement compliqué le suivi correct de l'épreuve par nos commentateurs, habitués à suivre des compétitions internationales de haute qualité, à l'information fiable. Le manque de système d'informations pour les commentateurs (CIS), en basket-ball, par exemple, sport où les statistiques sont très importantes, n'a vraiment pas facilité non plus le travail des journalistes.

Ces petits détails ne peuvent ni ne doivent ternir le magnifique travail réalisé par le SOBO, l'organisme chargé de produire le signal télévision. D'ailleurs, nombre de télévisions de l'UER ont participé au travail de cet organisme en apportant leur expérience et leur savoir-faire. Force est de dire que la couverture télévision

peut être considérée comme l'une des meilleures des jeux Olympiques de ces dernières années.

Le changement de programmation continu de la part des responsables du SOCOG a été aussi l'objet de critiques. Il y a eu des changements constants, non seulement avant les Jeux, mais aussi pendant, avec les problèmes que cela a entraîné pour les responsables des programmations sportives des différents membres de notre Union. Ce point devrait être pris sérieusement en considération par le CIO et par sa commission radio et télévision, pour éviter des contretemps lors des prochains Jeux, aussi bien d'hiver que d'été.

Les commentateurs ont connu certains problèmes causés par le lieu même des emplacements qui leur étaient réservés...peut-être parce que



ces Jeux d'été ont eu lieu pour la première fois en hiver ! Certes, la météo a été assez clémente mais il y a eu – plus souvent que d'habitude lors des Jeux d'été – des passages de mauvais temps avec de la pluie et si, dans certains sites, il y avait des abris contre le soleil, il n'y en avait pas contre la pluie ! De telle sorte que nos commentateurs ont été exposés à la pluie. C'est un autre point à retenir pour les prochains jeux Olympiques.

INFO 2000, le système d'information, a fonctionné correctement, comme il aurait dû le faire pendant les Jeux d'Atlanta, où son non-fonctionnement a entraîné toute une série de désagréments et de problèmes pour tous les radiodiffuseurs.

Enfin, il faut reconnaître que la concentration de sites dans le Parc olympique a grandement contribué à éviter de longs déplacements, aussi bien des commentateurs que du personnel technique et de reportage.

Logement

C'est un des points les plus satisfaisants de ces Jeux. Malgré des tarifs élevés, la création d'une «cité des médias», tout comme lors des Jeux précédents, s'est révélée très utile. Non seulement les membres avaient la possibilité d'avoir leur personnel réuni en un seul endroit au lieu d'être éparpillé dans la ville, mais encore les possibilités de restauration étaient assez satisfaisantes. Concernant les hôtels, ils étaient, selon l'impression générale, de bonne qualité et il n'y a

eu que quelques plaintes quant à la qualité des services. Certains, notamment ceux logés au centre ville de Sydney, se trouvaient un peu éloignés du Parc olympique, ce qui leur faisait perdre du temps en transport. En général, le logement a été exceptionnel.

Transport

Pour ce qui est du transport, on a connu le pire et le meilleur. Dans certaines zones, toute la partie nord de Sydney, par exemple, le système de transport était quasiment inexistant et le service insuffisant. Cependant, dans la «cité des médias» le transport a fonctionné correctement. Grâce à un train reliant le centre ville au Parc olympique, les problèmes graves ont été évités. Néanmoins, certains radiodiffuseurs membres dont les équipes étaient logées dans les banlieues de Sydney, comme Parramatta ou North Ryde, ont eu à organiser eux-mêmes leurs propres systèmes de transport, d'où coût supplémentaire. Mais en général, contrairement à ce que nous avons connu à Atlanta, il n'y a pas eu de gros problèmes de transport.

IBC

Le Centre international de transmission (IBC) a été un des meilleurs des

récentes éditions des jeux Olympiques. Magnifiquement situé, proche du Parc olympique, il était d'accès très rapide. Les installations intérieures étaient de très grande qualité, aussi bien du côté technique que logistique. Les problèmes rencontrés avec les couverts en bois (avec lesquels on ne pouvait pas couper un steak) ainsi que le prix des repas au début des Jeux ont été vite résolus et tout a fonctionné parfaitement.

Sans vouloir imposer mon opinion personnelle, je dirais que ces Jeux ont été vraiment magnifiques. À chacun de décider s'ils ont été les meilleurs de tous les temps ou pas !



Charte pour la

liberté de

Nicola Frank

Conseillère aux affaires européennes, UER Bruxelles

Quel avenir ?

Presque un an jour pour jour après l'adoption de la déclaration du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, la Charte pour la liberté des médias a été approuvée à Thessalonique le 8 juin 2000 par la réunion ministérielle du Pacte de stabilité appelée «table régionale».

En juin 1999, plus de 40 partenaires ont déclaré leur soutien aux pays d'Europe du Sud-Est «dans leurs efforts pour établir paix, démocratie, respect des droits de l'homme et prospérité économique, afin de parvenir à la stabilité pour l'ensemble de la région». Bien que l'idée du Pacte de stabilité soit née avant le conflit du Kosovo, ces événements ont certainement servi de catalyseur pour son adoption.

Les partenaires du Pacte de stabilité sont des États et des organisations : les États membres de l'Union européenne, la Commission européenne,

les pays de la région et leurs voisins (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Turquie), les membres du G8 (États-Unis, Canada, Japon et Russie), la Norvège et la Suisse, et des organismes : l'ONU, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, le HCR, l'OTAN, l'OCDE, l'UEO ; des institutions financières internationales : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, ainsi que des groupes régionaux pour la stabilité et la croissance de l'Europe du Sud-Est, comme le Processus de Royaumont. Le siège du coordonnateur spécial du Pacte de stabilité, M. Bodo Hombach (Allemagne), est à Bruxelles.

Il est important de savoir que le Pacte de stabilité n'est pas une nouvelle organisation internationale et n'a pas des ressources financières propres. Il s'emploie à définir les priorités pour la reconstruction économique, le développement et la coopération dans la région et à coordonner les efforts des donateurs, mais les donateurs conservent leurs propres priorités et leurs procédures de financement. La coordination reste donc difficile.

Afin de donner une certaine visibilité aux efforts du Pacte, ce que l'on ap-

pelle le «Quick Start Package» a été défini en mars 2000. Il contient environ 200 projets, dont 33 portant sur les médias, et les donateurs se sont engagés à verser environ 2,4 milliards d'euros pour les financer.

Trois «tables de travail» sont actives, sous la responsabilité de la table régionale. Elles sont consacrées aux droits de l'homme et à la démocratisation, à la reconstruction économique et aux questions de sécurité. Un groupe de travail chargé des médias a été créé au sein de la première table de travail. Sous le patronage du Royaume-Uni et présidé par M. Peter Dun, du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth, ce groupe «médias» a finalement approuvé une Charte pour la liberté des médias, après de longues et difficiles discussions. L'UER invitée à participer aux travaux de ce groupe a contribué à la rédaction de la charte.

Cette charte réaffirme les principes de la liberté d'expression, des médias indépendants et de la libre circulation des informations tels qu'ils sont définis dans les conventions et les accords internationaux, notamment ceux de l'ONU, de l'UNESCO de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.

Les gouvernements de la région s'engagent à mettre en œuvre un certain

Les médias

en Europe du Sud-Est

nombre de mesures, qui comprennent la création d'un cadre juridique approprié pour les radiodiffuseurs de service public et le soutien pour la mise en place d'organismes réglementaires dans le secteur des médias.

Toutes les parties étaient d'accord sur le point suivant : une autre déclaration de bonnes intentions n'était pas suffisante. Le groupe «médias» a donc adopté un plan d'action pour mettre en œuvre la charte.

Ce plan comprend l'obligation pour les gouvernements de la région de publier officiellement la charte avant le 31 juillet 2000 et de promouvoir ses principes. La création de points de contact nationaux était prévue et des groupes de travail composés de professionnels des médias devaient être créés avant la fin septembre.

Bien que les représentants des gouvernements aient approuvé le plan d'action, ils n'ont pas montré le même enthousiasme pour mettre en œuvre les différentes mesures. La charte ne semble pas avoir été assez largement diffusée. Seuls certains gouvernements commencent à établir ces points de contact et à installer des groupes de travail (l'Albanie, la Bosnie, la Croatie, la Roumanie, la Serbie et la Slovaquie). Il avait été compris que les groupes de travail de-

vraient être indépendants des gouvernements. Les organismes actifs dans le secteur des médias, tels que l'UER et la Fédération internationale des journalistes, qui ont des membres dans la majorité des pays de la région, ont proposé des professionnels des médias pour faire partie des premiers groupes de travail. L'idée était de lancer le processus aussi rapidement que possible, de manière que les groupes de travail puissent préparer des plans de travail spécifiques à chaque pays et des projets régionaux pour le financement concernant tous les aspects de la charte (droit, éducation, formation et éthique des médias). Le gouvernement du Royaume-Uni a soutenu avec enthousiasme cette approche, mais a quitté la présidence du groupe médias en juillet dernier et le processus s'est arrêté.

Les représentants des membres de l'UER qui avaient été proposés pour faire partie des groupes de travail ont fait preuve d'un grand intérêt pour ce projet. Il faut espérer qu'avec la nomination du nouveau président en octobre 2000, M. Claude Moisy, ancien président de l'Agence France Presse, le processus se remettra en marche. En outre, un secrétaire exécutif, Mark Thompson, journaliste et expert des médias de la région, a été nommé au service du groupe médias. Il devrait devenir le moteur de la mise

en œuvre de la Charte pour les médias. Il nous a affirmé que, comme cela a été déclaré dans le plan d'action, il profitera de l'expérience et des ressources des associations professionnelles concernées, telle l'UER.

Le 26 octobre 2000, la Yougoslavie est devenue officiellement membre du Pacte de stabilité. Début novembre 2000, la Commission européenne a proposé un plan d'urgence pour la Serbie de 200 millions d'euros. Si on considère généralement que la Serbie a besoin d'un soutien particulier, les pays voisins ont fait part de leurs craintes de voir réaliser ce financement à leur détriment. En particulier, le soutien aux médias, qui financièrement n'a jamais été considéré comme une priorité des programmes d'assistance, risque d'être réduit.



Charte

pour la liberté des médias

Les États participant au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, sur la base du précieux travail préparatoire effectué dans le cadre du Processus de Royaumont pour l'élaboration de cette Charte pour la liberté des médias



en espérant que tous les États de la région, y compris la République fédérale de Yougoslavie, feront bientôt partie du Pacte de stabilité et appliqueront les principes énoncés dans cette charte ;

en reconnaissant qu'une paix durable dans la région, fondée sur des démocraties stables, est très importante pour la paix en Europe au XXI^e siècle ;

reconnaissent que la liberté des médias, la libre circulation des informations et des idées ainsi que le débat public, sans intervention des autorités, jouant un rôle fondamental dans le développement de sociétés libres, stables et démocratiques, sont des conditions indispensables pour l'établissement d'une compréhension mutuelle et de bonnes relations entre les États et leurs populations et méritent tout le soutien des gouvernements concernés et des organismes internationaux ;

réaffirment leur adhésion aux principes de la liberté d'expression, des

médias et de la circulation des informations tels qu'ils sont définis par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques, les principes et les engagements de l'OSCE et, le cas échéant, l'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la jurisprudence en vigueur dans le domaine ainsi que d'autres conventions et accords internationaux y compris ceux de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe ;

soulignent que l'encouragement du respect mutuel, de la coopération, de la stabilité et de la démocratie implique le respect des intérêts, des valeurs et des cultures de toutes les communautés de la région et, pour ce qui est des engagements internationaux, en matière de démocratie, de droits de l'homme, des libertés fondamentales et du respect de l'État de droit ; considèrent qu'un débat public plus actif et mieux informé est nécessaire pour atteindre la paix, la stabilité et la compréhension mutuelle qui sont à la base du Pacte de stabilité ; croient que la coopération entre les professionnels des médias contribue à améliorer la confiance mutuelle et à réduire les risques de tension en Europe du Sud-Est ;

Les États participant au Pacte de stabilité, les parties intéressées et les organismes associés au Pacte s'emploieront à coopérer afin de protéger la liberté d'expression et d'encourager le respect et la mise en œuvre dans la région des principes suivants.

Les gouvernements de la région :

- 1 défendront et encourageront la liberté de s'exprimer, d'informer et de commenter et agiront selon la législation et les engagements internationaux concernant les libertés précitées ;
- 2 maintiendront une surveillance continue sur la législation concernant les médias et d'autres domaines proches, y compris la législation sur la diffamation ; prendront des mesures pour identifier et éliminer les obstacles entravant la liberté des médias et l'exercice du journalisme indépendant, conformément aux normes et aux engagements internationaux, y compris l'élimination de la censure ou du contrôle de la presse et des programmes radio ou TV ;
- 3 encourageront et soutiendront activement le développement de médias électroniques et imprimés pluralistes et accessibles qui devront être de nature professionnelle et indépendante ; encourageront le développement de programmes de coopération régionale visant à faciliter la circulation des informations ;
- 4 aideront les médias à assumer le contrôle de leurs propres moyens de production et de distribution, en reconnaissant que l'indépendance économique joue un rôle pivot dans le développement et le maintien de médias libres et pluralistes ;
- 5 élimineront, au moyen de processus démocratiques, les obstacles entravant le libre accès aux sources d'information et faciliteront la bonne circulation des informations ;
- 6 reconnaîtront que l'intérêt public est servi par le droit des journalistes à protéger leurs sources d'information ; toute restriction de ces droits doit servir un intérêt légitime dans une société démocratique et doit être précisément définie par la loi ;
- 7 soutiendront le développement de réseaux de médias qui faciliteront la libre circulation des informations entre des États voisins et les rencontres entre journalistes, en particulier grâce à l'échange de jeunes journalistes ;
- 8 assureront un cadre juridique approprié pour les radiodiffuseurs de service public et les agences de presse d'État, qui doivent servir les intérêts du public et non des partis au pouvoir ou d'autres groupes d'intérêt ;
- 9 faciliteront l'établissement d'organismes réglementaires indépendants dans le secteur de la radiodiffusion, s'ils n'existent pas encore, qui seront chargés de faire respecter les normes internationales de transparence et d'administration comptable du secteur de la radiodiffusion ;
- 10 reconnaîtront le rôle des professionnels des médias pour les questions d'éthique des médias ; soutiendront l'autorégulation et la mise en place de structures appropriées indépendantes du gouvernement, afin d'encourager le professionnalisme, la qualité et la diversité de la radiodiffusion et de la presse. Ces structures devraient entre autres définir les normes et traiter les litiges ;
- 11 s'emploieront à promouvoir la tolérance en facilitant l'accès aux médias des personnes appartenant aux minorités ;
- 12 appliqueront, ou au besoin promulgueront, les lois concernant l'utilisation des médias pour inciter à des actes contraires à la loi, de nature raciste, xénophobe ou violente. De telles dispositions devront être définies avec précision et clarté, il devra exister un lien direct entre l'incitation et l'acte contraire à la loi ;
- 13 encourageront de toutes les façons possibles les médias à promouvoir un journalisme de très haute qualité et à soutenir des sources d'information et d'opinion indépendantes et variées ;
- 14 encourageront les professionnels des médias de la région à développer leur propre code éthique, sur la base des normes définies par les médias indépendants des sociétés démocratiques, ainsi que les principes et les normes consignés dans le droit et les pratiques internationaux. Ces codes devraient tenir compte des particularités de la région et du besoin de respecter les droits de l'homme et des minorités ;
- 15 encourageront les médias indépendants mentionnés plus haut à développer et à appliquer les normes appropriées à des sociétés ouvertes et démocratiques, en respectant tant les pratiques commerciales loyales et l'impartialité politique que les accords internationaux dans le secteur des droits de la propriété intellectuelle.

Euroso

Laurent Pavia

Négociateur Eurosonic, UER

Eurosonic s'impose sur le marché international de la musique.



Présente dans les principaux festivals européens (Benicassim, Roskilde, Transmusicales, etc.), l'unité Eurosonic de l'UER, créée il y a un an par Damien Chalaud, était encore mal connue des maisons de disques, des artistes et parfois même des radios. Désormais Eurosonic négocie les droits de retransmission pour environ soixante-dix radios affiliées et détermine la politique d'acquisition de concerts dans des styles musicaux aussi variés que pop, rock, rap, world ou encore les musiques électroniques. De plus, en janvier, la scène Eurosonic du festival de Groningue, aux Pays-Bas, permet à de nouveaux talents sélectionnés et parrainés par les radios membres de se faire connaître. Il s'y cache parfois de nouvelles ... Oasis !

Musique et bla-bla !

Depuis quelques mois Eurosonic propose des interviews d'artistes qui viennent de sortir un album. Là encore, il faut non seulement avoir du flair et bien connaître le marché, mais aussi prendre les devants avec les maisons de disques et les convaincre que passer par l'UER est la voie royale pour promouvoir leurs artistes.

Eurosonic n'est pas tributaire des maisons de disques, loin de là, puisque ses choix éditoriaux servent avant

mic

Incontournable

tout aux radios affiliées. En collant parfaitement à l'actualité ou en la devançant, Eurosonic permet aux radios d'imaginer des journées spéciales autour d'un artiste ou de choisir des extraits d'interviews pour agrémenter un concert : un véritable bonus pour certaines radios qui n'ont pas la possibilité d'obtenir une interview de Sade, de Björk ou le nouvel album de Madonna quelques jours avant sa sortie mondiale.

ACDC ou Paradis

De l'artiste reconnu au jeune talent, de la pop au rap, avec Eurosonic chaque radio fait son marché. On constate en ce moment un vif succès des offres pop, rock et rap, au détriment de la musique électronique, mais tout peut changer demain ! Eurosonic prouve donc qu'il est important d'être à l'écoute du monde de la musique, d'avoir des antennes là où cela se passe, d'être parfois à l'avant-garde, mais aussi de miser sur des valeurs sûres.

Avec déjà deux heures hebdomadaires d'offres diverses (concerts, sessions de DJ, interviews, album en avant-première, etc.), Eurosonic, fournisseur de programmes, ne compte pas s'arrêter là. Pour l'avenir, un des souhaits de l'équipe d'Eurosonic est de constituer avec les radios affiliées une

Interviews, CD en avant-premières et DJ Mix négociés par l'unité Eurosonic depuis septembre 2000

Artistes	Style de musique	Maison de disques	Date de diffusion	Commandes des stations de radio
Madonna				
– Nouvel album en avant-première	Pop	Warner	14/09/2000	19
Robbie Williams – Interview	Pop	Universal	29/09/2000	15
Björk – Conférence de presse	Pop	Universal	04/10/2000	14
Everlast				
– Nouvel album en avant-première	Rap	P.L.A.S &	05/10/2000	11
– Interview	Rap	Musikvertrieb	05/10/2000	13
Sisqò – Interview	Rap	Universal	16/10/2000	08
David Holmes – Interview	Dance/Electronic	Universal	16/10/2000	12
Limp Bizkit – Interview	Rock/Metal	Universal	18/10/2000	16
Coldplay – Interview	Pop/Indie	EMI	18/10/2000	11
Mark Knopfler – Interview	Pop/Rock	Universal	26/10/2000	10
Yukihiko Fukutomi				
– Session de DJ	Dance/Electronic	Phunk Promotion	02/11/2000	12
U2 – Interview, présentation des titres de l'album par				
<i>The Edge et émission radio</i>	Pop/Rock	Universal	09/11/2000	14
All Saints – Interview	Pop/R&B	Warner	14/11/2000	07
Patti Smith – Interview	Pop/Rock	BMG	17/11/2000	en cours
Melanie B – Interview	Pop	Virgin	17/11/2000	en cours
Lionel Richie – Interview	Pop/Soul	Universal	17/11/2000	en cours
David Gray – Interview	Pop/Indie	Warner	21/11/2000	en cours
Vanessa Paradis – Interview	Pop	Universal	21/11/2000	en cours
Offspring – Interview	Rock	Sony	24/11/2000	en cours
Fatboy Slim – Interview	Dance/Big Beat	Sony	24/11/2000	en cours
Toni Braxton – Interview	Pop/R&B	BMG	24/11/2000	en cours
Kylie Minogue – Interview	Pop	EMI	01/12/2000	en cours
Sade – Interview	Pop	Sony	à confirmer	en cours
Blur – Interview	Pop/Rock	EMI	à confirmer	en cours

véritable unité de production, avec ses exclusivités. Pour cela, il reste encore à faire connaître l'unité

Eurosonic de l'UER auprès de tous les intervenants du monde de la musique.



«Dancer in the dark»

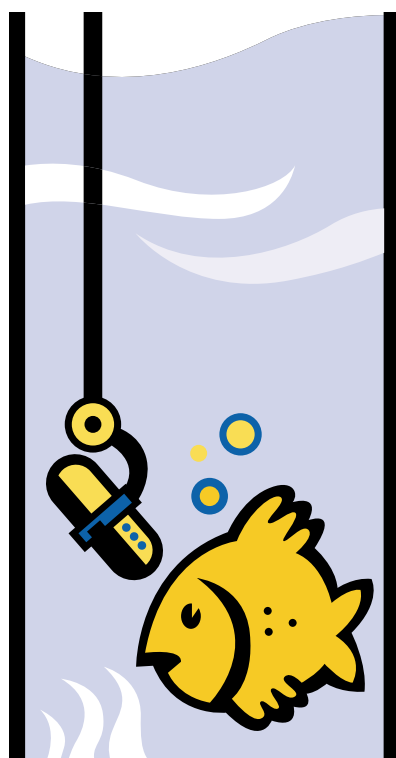
Ars

ACO

José Iges

*Coordinateur d'Ars Acustica, directeur d'Ars Sonora, RNE
Docteur en sciences de la communication et compositeur*

La définition d'un art acoustique conçu dans l'espace et le temps de la radio est allée de pair avec les débuts du média.



Des hommes tels que le compositeur Kurt Weill, parmi les créateurs qui ont participé de près aux premières expériences de la radio en Allemagne, l'ingénieur Maurice Vinot (alias Gabriel Germinet, auteur de «Maremoto», pièce primée puis interdite par la radio française), l'écrivain espagnol Ramón Gómez de la Serna ou Marinetti, initiateur du futurisme, se sont rendu compte des possibilités artistiques de la radio, c'est-à-dire de l'esthétique imposée par les rapports nouveaux que ce média – et le filtrage de sa technologie – peut instaurer dans la société. On connaît bien l'épisode de «la Guerre des mondes», qui a permis non seulement d'évaluer les possibilités de la radio en tant que créatrice d'une réalité parallèle, mais aussi de mettre en évidence le potentiel de tous les moyens électroniques de communication du futur.

Sans ces précédents, il serait difficile de comprendre l'émergence des activités professionnelles des experts qui, après novembre 1989, ont fondé le groupe Ars Acustica. D'autres épisodes avaient marqué les années précédentes: la redéfinition, à la fin des années soixante, du «Hörspiel», à laquelle a si fortement contribué l'activité productrice et théorique de Klaus Schöning (Studio Akustische Kunst de la WDR de Cologne), qui fut le premier coordinateur du groupe entre 1990 et 1993, mais aussi les rencontres d'artistes et d'experts du son à Matera (Rassegna AUDIOBOX de la RAI, organisée par Pinotto Fava) qui ont contribué, entre 1986 et 1990, à établir les lignes directrices d'Ars Acustica et à entretenir des contacts et une coopération très étroits. Officiellement, le nom du groupe a été choisi par ses membres fondateurs lors de la réunion qui a eu lieu en 1990 à l'UER à Genève, les trois piliers des activités communes étant la promotion, la diffusion et la (co)production d'œuvres d'«art radio-phonique».

Ce forum de diffusion et d'échange a donné naissance aux «Propositions d'écoute», choix d'œuvres réalisées par les stations membres, qui, chaque année ou presque, depuis 1991, présentent l'aspect le plus international de leurs productions. Il faut ajouter

Acustica

que ces œuvres ont fait l'objet de compilations sur CD (1991) et double CD (1994) éditées par l'UER. Très récemment, les «Propositions d'écoute» 1999-2000 ont été diffusées via le satellite de l'UER: il y avait des œuvres produites par ORF, Radio France (France Culture), SRC (chaîne culturelle), ABC de Sydney, DeutschlandRadio, SWR, VPRO/NPS et RNE (Radio Clásica).

Dimension nouvelle

Le groupe a compté parmi ses membres des «poids lourds» dans ce do-

maine tels que Klaus Schönig (WDR), Pinotto Fava (RAI), Heidi Grundmann (ORF) – coordinatrice entre 1993 et 1998 –, Pertti Salomaa (YLE) – malheureusement décédé –, Alain Trutat (SRF), Andrew McLennan (ABC) ou Ivana Stefanovic (JRT, Belgrade), auxquels ont succédé Brian Hogdson et Matt Thompson (BBC), Helen Thorington (New American Radio), René Farabet (SRF), Ilana Zuckerman (KOL, Israël), Pekka Siren et Hannu Karisto (YLE), Igor Likar (Radio slovène), Manfred Mixner (SFB), Berndt R. Berndtsson (SR), Dmitri Nikolaev

(Radio Ostankino, Moscou) et Mario Gauthier (SRC, Montréal); et plus récemment, après la désaffectation de quelques organismes, nous avons vu arriver d'autres experts comme Armeno Alberts (VPRO/NPS), Götz Naleppa (DLR), Elisabeth Zimmermann (ORF), Peter Kristiansen (DR), Hans-Burkhardt Schlichting (SWR), Wolfgang Korb (Saarländischer Rundfunk), Sabine Breitsameter (indépendante) et nos collègues hongrois et tchèques.

Dès ses débuts, Ars Acustica a tenté d'apporter à la radio une dimension





nouvelle. Plusieurs initiatives ont confirmé cette démarche, qui a commencé lors des éditions de la Rassegna AUDIOBOX: «Beyond Radio» (BBC, Londres, 1992), «Ciudades Invisibles» (RNE, Madrid, 1992) ou «Wings of Sound» (YLE, Helsinki, 1993) ont développé l'art radiophonique sous forme de concerts, performances, installations, conférences... Avec la coordination de Heidi Grundmann, l'activité d'Ars Acustica s'est orientée de manière décisive vers les réseaux électroniques de communication: avec l'emploi des anciennes lignes téléphoniques standards, mais aussi avec les nouvelles lignes RNIS et, surtout, avec Internet, se sont développés des projets tels que «Horizontal Radio»

(1995) et «Rivers & Bridges» (1996), ce dernier utilisant aussi un canal satellite fourni par l'UER.

Mais l'activité d'Ars Acustica – et il faut insister là-dessus – n'aurait jamais été possible sans la complicité ou même les liens d'amitié tissés entre les experts qui formaient le groupe. Cette activité a fait l'objet de séries d'émissions au profil très marqué: Atelier de création radiophonique (France Culture, SRF), Espace du son (chaîne culturelle, SRC), Kunstradio (ORF), Lydmuren (DR), AUDIOBOX (RAI) – malheureusement déjà disparu –, Studio Akustische Kunst (WDR), The Listening Room (ABC), Supplement (VPRO/NPS) ou Ars Sonora (RNE Radio Clásica), entre autres.

Pour l'avenir, et au-delà des projets individuels de chacun des membres, des coproductions éventuelles et des nouveaux collègues qui se joindront à nous, le groupe fera porter son action sur les aspects esthétiques et techniques, en s'efforçant d'améliorer la qualité et le processus d'élaboration et en faisant appel aux dernières technologies en matière de son et de télécommunications. Nous adopterons une stratégie qui devrait nous amener à planifier ensemble des projets que l'UER offrira à ses membres radio, actifs et associés.

Radio publique

L'adéquation

multimédia

Sylvain Lafrance*Vice-président, Radio française**Responsable des nouveaux médias, Radio-Canada*

À Radio-Canada, la prise de conscience des effets potentiels du puissant et perturbateur «tsunami» numérique sur la radio publique ne date pas d'hier.

Dès 1996, la Radio française de Radio-Canada a manifesté sa volonté d'approprier Internet en devenant la première radio francophone canadienne et la première radio publique francophone au monde à diffuser sa programmation en continu sur la toile.

Il y avait derrière ces actions une attitude d'exploration, certes, mais prédominante est la permanence du questionnement quant aux incidences de l'intégration de composantes et applications multimédia dans la façon de penser, de produire et d'offrir la radio traditionnelle dans le nouvel environnement médiatique d'aujourd'hui.

Dans cet esprit nous avons tenu à Ottawa, en octobre 2000, la deuxième édition du colloque international «Réflexions sur la radio à l'ère de la convergence». Cette rencontre a permis non seulement à des chercheurs chevronnés comme Dominique Wolton, Philippe Breton, Derrick de Kerckhove et Jean-Claude Guédon, mais aussi à Radio France, par l'entremise de son président, Jean-Marie Cavada, et à Radio-Canada d'exposer leurs points de vue sur la façon dont la radio doit s'adapter aux modulations des environnements technologiques tout en conservant sa pertinence et sa modernité.

Les défis

Un fait semble clair lorsqu'on observe les tendances dominantes dans les modes de consommation des médias traditionnels : nous assistons à l'émergence de comportements médiatiques de plus en plus actifs, engagés, sélectifs, voire interactifs. La rencontre des capacités d'écoute asynchrone, de personnalisation et d'accès aux contenus à partir de technologies dites « mobiles » constitue le fondement d'une triade comportementale qui non seulement gagne quotidiennement en adeptes, mais de plus s'affiche comme mode privilégié d'un nouveau genre de rapports entre usagers et médias. La radio publique, parce que mandataire d'un espace qui la distingue de celui des radios privées, demeure tout à fait enthousiaste devant les défis que lui présentent les innovations technologiques. À cette différence qu'elle se doit d'adopter une posture foncièrement critique face au discours apologétique des technophiles, pour qui la seule existence d'une technique en justifie l'adoption immédiate, au risque d'al-

térer la fibre intime qui lie la radio à son auditeur, de brimer l'intimité fondamentale qui fait de la radio le média de proximité, d'accompagnement et de parole par excellence.

L'atteinte de l'équilibre entre le respect de la mission fondamentale de la radio publique et l'ambiguë notion de « modernité » fait en sorte que nous sommes constamment aux prises avec une tension identitaire dont la résolution passe par une panoplie de scénarios et de stratégies.

Incontournable

Même si les moyens préconisés varient selon les contextes et la nature des programmes à traiter, il n'en demeure pas moins que le déploiement de nos contenus, ou à tout le moins d'une partie de ceux-ci, sur les supports numériques constitue un passage obligé que nous ne pouvons pas nous permettre de contourner. L'évolution des pratiques de consommation médiatique nous oblige à offrir des moyens d'approfondir la pertinence, l'utilité et la vie de nos contenus, au-

delà des rendez-vous fixés par notre programmation. Les nouvelles propositions technologiques permettent à la radio de se réinventer, en ce qu'elles rendent dorénavant possible la transformation de nos flux en stocks, convertissant du coup notre matière première en microéléments désormais compatibles avec la montée des demandes personnalisées sur les plateformes numériques grand public, dont les services à la carte sont l'exemple le plus apparent.

Nombreux sont les technophètes à prédire aujourd'hui la disparition des médias de masse tels que nous les avons traditionnellement connus. Ce n'est pas la première fois qu'ils prévoient l'anéantissement de la radio. Et, cette fois encore, il y a fort à parier que leur prédiction est quelque peu extrémiste. À notre avis, l'implantation massive des sites radio sur Internet ne doit pas être perçue comme un ensemble de chaînes de substitution, mais plutôt comme autant de compléments à ce que nous produisons à la radio traditionnelle depuis plus de soixante ans. Les quel-



Radio-Canada



que 5 000 nouvelles radios libre-service qui pullulent actuellement sur Internet sont d'une espèce foncièrement différente de ce qu'est la radio publique dans son expression la plus courante. Ces radios, qui, selon toute évidence, parviennent à satisfaire certains types de besoins et attentes, sont caractérisées par des programmations musicales thématiques agrémentées, parfois, d'informations générales segmentées par marchés régionaux. Ce type d'offre radiophonique est, de prime abord, de type utilitaire et favorise une atomisation de l'écoute. Des contenus aseptisés, parcellarisés, déshumanisés et largement sans âme, image même de la mécanisation d'une «industrie culturelle».

Le bien commun

Parallèlement au foisonnement de ces radios, la radio publique poursuit son évolution dans le respect de la filiation citoyenne d'où elle est issue. À Radio-Canada, nous maintenons résolument le cap sur une radio généraliste axée sur les for-

ces et les tendances dominantes du collectif. Une radio de proximité, vraiment différente et qui assume pleinement son rôle d'intermédiaire dans le développement de la pensée critique autonome. La radio publique canadienne est consciente d'être beaucoup plus qu'une simple courroie de transmission de l'information. Car, en définitive, le plus grand service qu'elle peut rendre à la collectivité, c'est de gérer le magma d'informations auxquelles sont confrontés quotidiennement nos auditeurs, d'être perçue comme phare de référence et d'offrir un point de vue affranchi de considérations mercantiles. Une zone rigoureusement «dédouanée» où prime le bien commun.

L'engagement de la Radio française de Radio-Canada pour l'année qui vient sera marqué par une action accrue d'ouverture sur le monde, de rayonnement régional ainsi que de développement du talent canadien. Pour atteindre ces objectifs, nous comptons mettre à profit ce que les nouvelles technologies ont de mieux à offrir, afin d'être un partenaire de premier

plan dans l'enrichissement du patrimoine francophone des connaissances et des savoirs. La culture du risque, de l'exploration et de l'innovation : autant de leitmotivs pour dynamiser la vie politique, sociale et culturelle, et faire de la radio publique ce lieu de rencontre et de débats sur les préoccupations du jour. La radio publique, qu'elle soit sur ondes hertziennes ou réseaux informatiques, doit conserver sa fonction de repère, d'analyse et d'éducation dans l'appréhension des principales mutations de notre époque. Car, tout compte fait, il s'agit peut-être là d'un des derniers remparts contre la privatisation complète de l'imaginaire collectif.



*Sylvain Lafrance est depuis 1998 vice-président de la Radio française de Radio-Canada, radio publique canadienne d'expression française. Il s'est vu confier, en décembre 1999, la responsabilité de l'ensemble des nouveaux médias des quatre composantes, radio et télévision, de langue française et anglaise, de la Société Radio-Canada. Ce secteur comprend notamment les sites Internet de la radio et de la télévision publiques canadiennes, dont les pages sont parmi les plus visitées du pays. Il est depuis 1998 président de la commission radio du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et vice-président de la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF).
Radio-Canada :
www.radio-canada.ca/radio
sylvain_lafrance@radio-canada.ca*

Grands Prix Eurovision

jeunes

Katharina von Flotow*Responsable du secteur musique et documentaires
Département TV, UER*

Vingt-quatre membres de l'UER ont diffusé en direct le concours Eurovision des jeunes musiciens 2000 en Norvège dans toute l'Europe pour plus de 5 millions de téléspectateurs.

Le Grand Prix Eurovision des jeunes musiciens et celui des jeunes danseurs rencontrent un vif succès, preuve de l'engagement soutenu des radiodiffuseurs de service public en faveur de la culture et des arts dans leurs programmes.

Créé par le groupe musique de l'UER en 1982, le 1^{er} Grand Prix Eurovision des jeunes musiciens a eu lieu à Manchester. Depuis, c'est devenu un événement musical qui sert de tremplin à de nombreux interprètes de musique classique. Parmi eux figurent Julian Rachlin (Autriche), lauréat en 1988, qui depuis est devenu le plus jeune soliste de l'Orchestre philhar-

monique de Vienne, et Nathalie Klein, jeune Britannique lauréate en 1994, qui fait carrière au «Royal Philharmonic Orchestra» et à l'Orchestre philharmonique de Londres. Le Grand Prix Eurovision des jeunes danseurs, lancé en 1985, attire plus de 20 jeunes danseurs de danse moderne et classique et est devenu une importante vitrine pour les jeunes talents européens. Bon nombre de gagnants et de participants ont par la suite fait une belle carrière.

Le meilleur

Ces concours prestigieux ont maintenant lieu chaque année en alter-

nance et attirent des jeunes interprètes de musique classique très talentueux et raffinés ainsi que des danseurs modernes et classiques dont l'âge se situe entre 15 et 21 ans. Ces concours sont toujours organisés dans des salles de spectacle prestigieuses situées dans de belles villes européen-



© Ireneta Sobieszczyk

Antonio Carmena San José, 1^{er} prix Gdansk 1997

Musiciens et danseurs

nes. Le concours de cette année s'est tenu, pour les jeunes musiciens, au Grieg Concert Hall de Bergen, une des villes européennes de la Culture de l'an 2000. Par le passé, les concours ont eu lieu à l'Opéra de Lyon en 1999 et au Vienna Konzerthaus en 1998. L'année prochaine, le concours des Jeunes Danseurs se déroulera dans l'illustre Royal Opera House de Londres.

Les membres qui prennent part à ces concours présentent leurs meilleurs musiciens et danseurs, sélectionnés dans le cadre de concours nationaux. À l'occasion du Grand Prix, les jeunes artistes doivent passer avec succès un premier tour pour parvenir à la finale. Chaque année, outre le vainqueur, un deuxième et un troisième prix sont décernés et chaque lauréat reçoit un trophée et une somme d'argent. Toutefois, l'importance de la participation à ces concours Eurovision ne se mesure pas uniquement par l'obtention d'un prix. Cette expérience offre à chaque artiste la chance de concourir au plus haut niveau et de se produire devant un vaste public européen. Bob Lockyer, producteur exécutif du concours des Jeunes Danseurs, estime que *«de tels événements doivent permettre de s'amuser. Participer est plus important que gagner. J'espère que ce sera cette attitude qui prévaudra à Londres l'été prochain»*.

Le regretté Sir Yehudi Menuhin, qui fut le président du jury 1998, confirmait un autre aspect de ces concours : *«Je crois que les Grands Prix Eurovision des jeunes musiciens et des jeunes danseurs permettent d'attirer l'attention du public sur de nombreux talents.»*

Succès croissant

Le nombre d'Européens qui regardent ces concours augmente régulièrement. Diffusées par des radiodiffuseurs allant de RTR Kultura à TVE en Espagne, les finales sont suivies par 10 millions de téléspectateurs en Europe.

L'intérêt ne croît pas uniquement au sein du public. Toujours plus de membres de l'UER participent à ces événements. Ils étaient dix-huit en 1996 et vingt-quatre en 2000. Il est particulièrement intéressant de remarquer que cette année la participation des membres d'Europe centrale et orientale s'est considérablement accrue, avec la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, la Russie, la Slovaquie et l'Estonie. Deux artistes d'Europe centrale et orientale figuraient cette année parmi les gagnants. Le petit prodige polonais Stanislaw Drzewiecki, âgé de 12 ans, a remporté le premier prix.

Le jeune Finlandais Timo-Veikko Valve est arrivé deuxième et le pianiste russe Nikolai Tokarev a occupé la troisième place. Arild Erikstad, responsable de la musique chez le radiodiffuseur norvégien NRK, hôte du concours 2000, souligne l'importance de cette compétition : *«Je pense qu'un concours comme celui-ci est essentiel pour faire connaître l'excellent niveau des jeunes musiciens des pays d'Europe centrale et orientale.»*

Quelles sont les raisons de ce succès ? Un travail remarquable a été accompli par le bureau de la musique de l'UER et par les radiodiffuseurs afin de renouveler le format et l'attrait des programmes. Ceux-ci ont été raccourcis et les commentaires sur scène ont été largement réduits. Le jury est toujours composé de personnalités de renommée internationale. Les jurys précédents comprenaient des personnalités comme Sir Yehudi Menuhin, le

fameux violoniste et chef d'orchestre, président du jury 1998 des jeunes musiciens, et Boris Eifman, directeur du ballet de Saint-Petersbourg, président du jury du concours des jeunes danseurs 1999.

Les membres du jury assurent la haute qualité des concours et sont également convaincus que ces compétitions peuvent encourager et soutenir de jeunes artistes. Maïa Plissetskaïa, qui présidait le jury des jeunes danseurs 1997, fait remarquer : «*Pour moi, le soutien apporté aux jeunes artistes est un des meilleurs investissements que l'on peut faire pour l'avenir de la musique et de la danse. Au cours des dix-neuf dernières années, les Grands Prix Eurovision ont encouragé les meilleurs jeunes musiciens et danseurs européens à donner toute leur mesure devant leurs pairs et des millions de téléspectateurs.*».

L'avenir

Que réserve l'avenir à ces concours ? L'UER et ses membres espèrent pouvoir capitaliser sur leur succès, avec

l'objectif d'améliorer encore les compétitions. Les nouvelles technologies feront leur entrée. Le 23 juin 2001, à 18h30 GMT, la BBC diffusera pour la première fois le programme jeunes danseurs en direct du Linbury Studio Theatre (The Royal Opera House) sur sa chaîne numérique BBC Knowledge ainsi que sur la chaîne terrestre BBC2. Bob Lockyer espère voir dès les prochains concours une célébration de la jeunesse et de l'espoir. «*J'aimerais voir dans les concours des jeunes musiciens et des jeunes danseurs de jeunes artistes interprétant des œuvres pleines de vie d'auteurs vivants qui, comme eux, se réjouissent de profiter du nouveau millénaire. Ainsi, nous aurions un choix de musiques plus éclectique et des programmes meilleurs.*»

Il est difficile de faire un bon programme TV à partir d'un concours de musique. Arild Erikstad explique : «*Ce n'est pas seulement une production TV, il s'agit aussi d'un concours de musique et les deux aspects sont importants.*»

Bergen 2000

1. **Stanislaw DRZEWIECKI,**
Pologne, piano
2. **Timo-Veikko VALVE,**
Finlande, violoncelle
3. **Nikolai TOKAREV,**
Russie, piano

Dans un climat où les programmes de musique et de danse, voire les programmes culturels en général, n'ont que peu de temps d'antenne, ces concours permettent aux membres de l'UER de donner accès à la musique et à la danse à un large public européen. Quel meilleur moyen que des concours présentant de jeunes talents, les stars du futur, où le suspense de la compétition se mélange aux différentes sortes de musique et de danse venant de toute l'Europe ?

© Juliusz Maltarczynski



Stanislaw Drzewiecki, 1^{er} prix Bergen 2000

Le jury

Esa-Pekka Salonen, *Finlande (président)*

Michael Collins, *clarinette, Royaume-Uni*

Boris Kuschnir, *violin, Autriche*

Michael Thompson, *cor, Royaume-Uni*

Lief Ove Andsnes, *piano, Norvège*

Evelyn Glennie, *percussion, Écosse*

Beata Schanda, *Hongrie*



Nikolai Tokarev félicité par le jury

Le futur des archives

Roberto Olla

Président du groupe interdisciplinaire «archives» de l'UER

Producteur, RAI

Les archives ont une valeur inestimable.

Elles peuvent avoir une influence sur la vie sociale et culturelle de nos pays. Nous devons décider de leur avenir, car ce sujet concerne tous les membres de l'UER.

Le matériel d'archives accumulé pendant des décennies représente une ressource de grande valeur, nous en avons toujours été persuadés. Au cours de leur carrière, de nombreux collègues ont réalisé des chefs-d'œuvre, et nous avons de la chance de posséder les enregistrements. Ces archives représentent notre histoire et notre culture et, de plus, elles ont une grande valeur commerciale.

Grâce au travail de son groupe ad hoc, l'UER a mis en évidence le rôle central et stratégique que les archives jouent tant pour les plans industriels que pour la programmation du réseau. La numérisation des archives constitue une priorité pour ce groupe ; elle permettra en effet de préserver et de rendre utilisable leur contenu.

«Il y a de nouveaux défis à relever», écrit le groupe Archives dans son rapport de juillet 2000. Il faut en effet faire face au manque de ressources, créer plus de liens entre les entités de l'UER déjà existantes. Ce rapport souligne qu'il faut mettre sur pied un plus grand nombre de projets et accomplir un travail plus important afin de

préservier les séquences d'archives et d'autres matériels. L'une des meilleures façons d'atteindre ce but consiste probablement à améliorer la production fondée sur les archives, Ce serait également un autre moyen de proposer de nouveaux services.

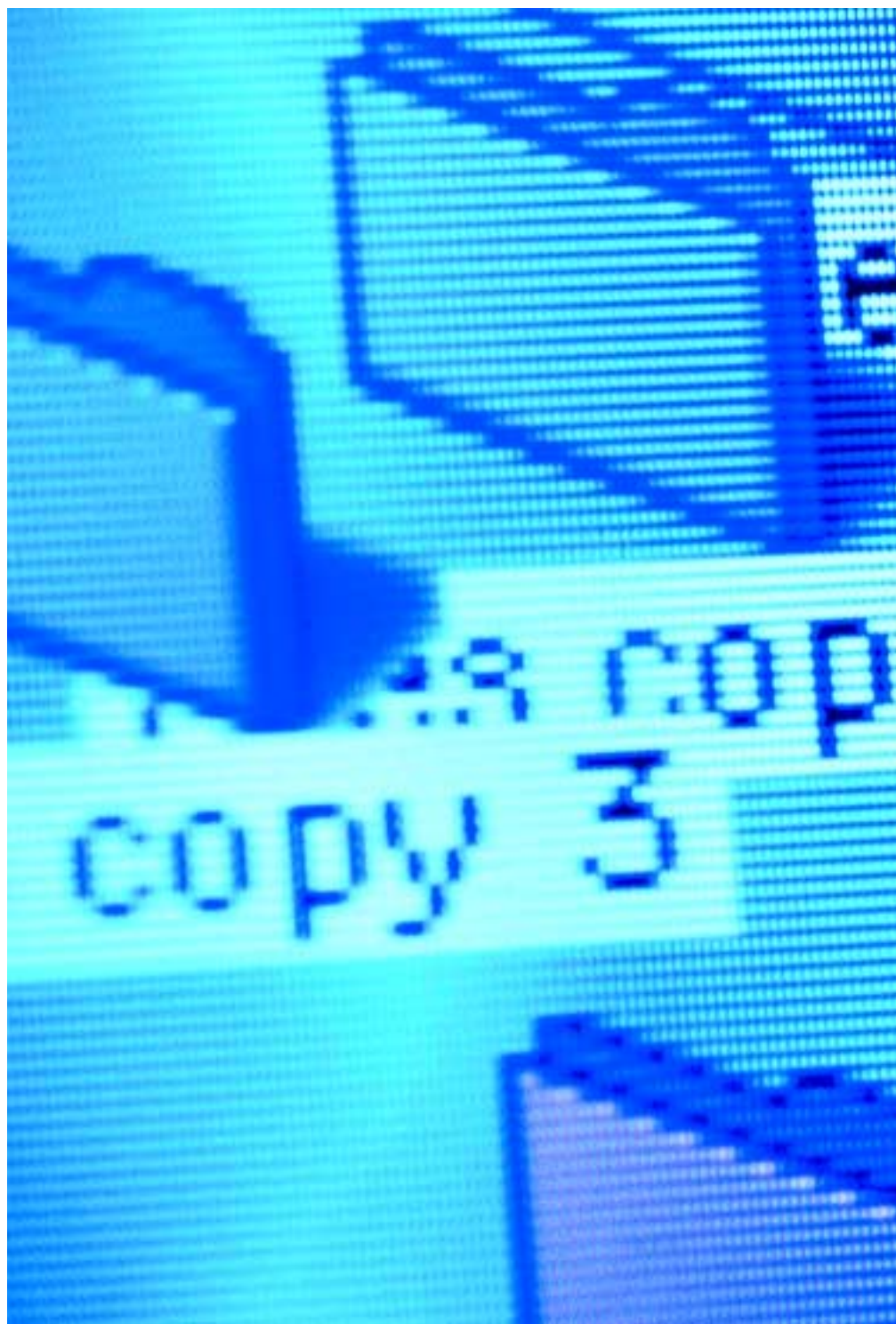
Il y a un an, l'UER a créé le groupe de stratégie numérique, dont l'une des fonctions est de fournir informations et objectifs stratégiques. Ce groupe a affirmé qu'il faut donner la priorité à la question des archives, une proposition soutenue par le conseil d'administration, qui a créé le groupe «contenu des archives».

Le 10 novembre 2000, à Genève, a eu lieu la première réunion de ce groupe, véritable séance de réflexion sur la définition des archives et de leur importance, à laquelle participaient quarante délégués représentant vingt-neuf organismes de vingt pays ainsi que de nombreux représentants des départements de l'UER (juridique, technique, radio, télévision).

Outre le style remue-méninges de la réunion, l'ordre du jour incluait les métadonnées, la préservation du matériel, les questions techniques et juridiques, le travail à faire sur les archives radio futures, le travail concernant les problèmes de droits d'auteur et la question de savoir si la constitution d'archives audiovisuelles au niveau européen est réaliste. À l'issue des discussions, une liste de tous les sujets de la prochaine réunion a été établie.

Avenir

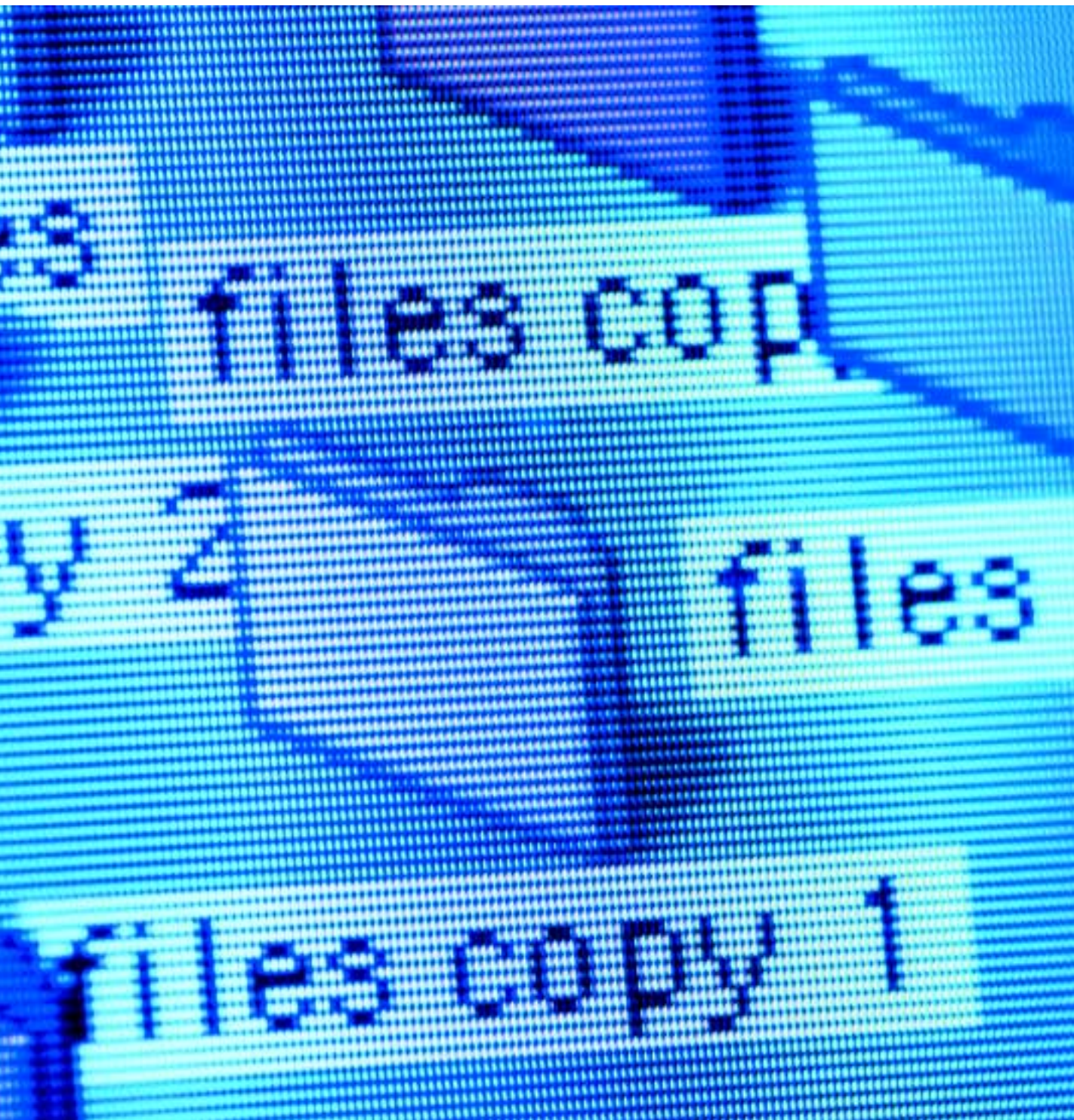
Cette réunion du groupe «contenu des archives» a montré qu'il faut agir dans plusieurs domaines : juridique, technique et financier. *«Nous ne pouvons pas faire marche arrière, nous ne pouvons pas permettre que le matériel d'archives disparaisse sans avoir été utilisé et sans avoir été vu»*, a affirmé Bob Collins, président du comité télévision de l'UER, un des trois inter-



venants principaux, lors de l'ouverture de la réunion.

«Pour savoir exactement ce qu'il adviendra des archives télévision, il nous faut tout d'abord une explication adéquate de notre histoire, du passé et du présent de nos organismes. C'est in-

dispensable si nous voulons comprendre quel rôle nous devons jouer à l'avenir et quelles responsabilités nous devons assumer en tant que radiodiffuseurs de service public», a affirmé Christian Nissen, président du groupe de stratégie numérique de l'UER, dont la réflexion a fourni une vue d'ensemble des prochains choix



stratégiques à faire pour la gestion des archives.

Des choix difficiles à faire. Brossés par Michèle Cotta, vice-présidente de l'UER et directrice générale de France 2, l'histoire et le rôle en France de l'Institut national de

l'audiovisuel (INA) illustrent bien le problème de archives en Europe. Comment résoudre le problème posé par cet immense centre d'archives aux sociétés françaises ? Pour quelles productions ? Quel travail réaliser sur la question des droits d'auteur ? Question qui

doit devenir une priorité dans l'agenda du groupe «contenu des archives».

Le groupe a approuvé les deux objectifs principaux présentés par Gaetano Stucchi, directeur du département télévision de l'UER.

Le premier concerne les liens et les contacts avec d'autres entités et organismes administratifs et officiels comme, entre autres, l'Union européenne, la FIAT/ISTA (l'organisation internationale pour les archives du monde entier), l'ETU, archives de films de fiction. Ce projet, coordonné par Bjarne Grevsgarde (NRK), examine le besoin d'établir des liens plus étroits avec les départements s'occupant des archives chez les membres, afin de mieux envisager les problèmes communs et de communiquer de manière plus efficace lorsqu'il s'agit d'entreprendre de nouveaux projets et de faire de nouvelles propositions.

Le deuxième objectif, dont on m'a chargé est centré sur le développement de nouveaux projets originaux et expérimentaux permettant de produire des programmes fondés sur les archives. Ceux-ci pourraient devenir des coproductions qui encourageraient l'échange de matériels d'archives entre les membres.

Un outil

Les archives, indispensables pour les services d'actualités et les productions reposant entièrement sur du matériel d'archives, ne constituent pas seulement une niche, mais également un secteur commercial très important, surtout si l'on considère qu'il s'agit de l'un des produits que l'on met le plus facilement sur Internet. Le but de ce projet est également d'associer de nouveaux utilisateurs aux projets autofinancés.

Nos archives sont plus qu'une simple accumulation de matériel. Elles ne sont pas destinées uniquement à notre usage. Radiodiffuseurs nationaux de service public, nous devons gérer les archives dans l'intérêt du public. Elles ne peuvent pas rester fermées au public et leur accès être limité aux radiodiffuseurs. Pensons au monde de l'éducation, où il y a déjà des projets en cours tels que le projet italien «Mosaico», qui encourage les professeurs à utiliser Internet et leur per-

met de demander des programmes éducatifs spéciaux que la RAI envoie aux écoles par satellite.

Actuellement l'Europe connaît un important afflux d'émigrants des pays en développement. Un nombre très important de personnes traversent les frontières, croulant sous les problèmes avec dignité. Comment pouvons-nous demander à nos enfants de comprendre ces immigrants s'ils n'ont pas de point de repère par rapport au passé et si nous ne leur montrons pas que nos parents ont pu être aussi ces immigrants d'Autriche, d'Irlande, de Grèce ou d'Italie ?

Les enseignants et les étudiants disent : «*Nous devons étudier le XX^e siècle avec les instruments que ce siècle nous a fournis.*» Cela signifie, en premier lieu, avec des films et des cassettes audio. Mais nos enfants constituent également la première génération à être née à l'époque d'Internet, où l'idée prédominante est celle de «liberté». Il ne s'agit pas de savoir si ce concept est vrai, la seule chose importante est que nos enfants, les principaux utilisateurs d'Internet, pensent que la Toile doit être un espace de liberté.

Évidemment, notre rôle n'est pas d'alimenter l'Internet de programmes de télévision préparés à l'avance. Nous voulons donner la possibilité à nos enfants de composer leurs propres programmes en utilisant des matériels d'archives de manière créative, en se servant d'Internet comme outil.

Prenons l'exemple de la Seconde Guerre mondiale : il y a l'Histoire et les histoires. L'Histoire avec un grand H doit être la même pour tous. Mais les histoires changent d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'une école à l'autre. L'éclairage change.

C'est à ce stade que les enseignants et les étudiants nous demandent de leur permettre de faire des recherches dans les archives, de pouvoir s'exprimer en

réalisant un film, d'avoir la liberté de créer en étudiant. Ils ne nous demandent pas des programmes «clefs en main», mais des programmes sur lesquels ils peuvent travailler. Laissons-les faire des recherches et nous verrons ce qu'ils sont capables d'apprendre et de retenir.

Accès limité ?

Nous avons besoin de nouveaux utilisateurs de nos archives et l'Internet est l'endroit idéal pour les trouver. Nous entendons souvent : «En surfant sur la Toile j'ai trouvé...», «Je faisais une recherche sur Internet et j'ai vu...» Pour la nouvelle génération, Internet signifie recherche. En l'utilisant, les jeunes, filles et garçons, prennent plaisir à faire des recherches. Il ne faut pas perdre cet avantage : Internet est synonyme de recherche, tout comme les archives sont synonyme de recherche. Nous devons soutenir et encourager cette volonté d'explorer.

Il s'agit de millions de nouveaux utilisateurs d'archives, de la possibilité de nombreux projets autofinancés. Si nous sommes en mesure de développer de nouveaux projets pour de nouveaux utilisateurs, le mot «archives» n'évoquera plus cette idée de vieux et de poussière : les archives représenteront tout simplement l'avenir.



Euroroute

Daniel Favre, SRG/SSR, président d'Euroroute
Dietmar Kopitz, UER

Pour absorber l'accroissement du volume d'informations sur le trafic routier, la coordination entre les intervenants doit être de plus en plus efficace.

Ce secteur est désormais entré dans l'ère du multimédia et de l'information globale. Il est nécessaire d'évoluer constamment pour répondre aux nouveaux besoins des usagers de la route et des transports publics.

En 1960, les radiodiffuseurs de l'UER ont commencé à produire des informations sur le trafic routier. Les conférences Euroroute ont permis aux relations internationales de se développer au cours des vingt dernières années. La police, les associations d'automobilistes et les autorités routières ont appris à collaborer et aujourd'hui les différents organismes européens, y compris l'Union européenne et la Conférence européenne des ministres des transports, ont tous un rôle important à jouer. En moyenne, les Européens passent six ans de leur vie à voyager et

les embouteillages coûtent à la société 32 milliards d'euros chaque année.

Euroroute 2000 s'est donné comme objectif la promotion du libre accès aux informations pour tous les voyageurs. Les progrès technologiques se succèdent à un rythme soutenu : autoradios équipés de RDS, récepteurs équipés de RDS-TMC (informations sur le trafic grâce à un écran ou à un synthétiseur vocal), récepteurs DAB, messages, cartes routières ou séquences de programmes radio sur Internet, systèmes de navigation interactifs installés dans les véhicules, développement des services proposant des informations sur le trafic et le tourisme (TTI) grâce aux téléphones mobiles, etc.

Dans ce contexte, il est primordial que l'évolution du contenu soit aussi rapide que les techniques de distribution. Les radiodiffuseurs ne doivent pas se limiter à proposer sur tous les canaux disponibles des TTI pertinentes et constamment mises jour, ils doivent également faire en sorte que ces informations soient cohérentes et distribuées dans la langue de l'utilisateur. De nombreux radiodiffuseurs ont déjà une expérience importante dans ce domaine. Ils ont l'habitude de rassembler des informations venant d'un grand nombre de sources, de vérifier les faits et de mettre en

te 2000

nouveaux défis

forme des messages pour lesquels ils assument la responsabilité éditoriale.

La concurrence entre les fournisseurs du service public et les organismes commerciaux devient de plus en plus vive. Tout le monde, y compris les opérateurs de téléphonie mobile, est attiré par ces nouvelles activités génératrices de revenus. Les radiodiffuseurs de service public doivent coordonner leurs efforts. Euroroute 2000 avait pour objectif de permettre ce rapprochement entre organismes publics.

Anniversaire

La première conférence Euroroute a eu lieu il y a vingt ans au siège de l'UER, comme celle de 2000.

Le besoin de réunions de ce type est apparu avec la création de programmes de service et le regain d'intérêt pour la radio constaté dans les années soixante. Le volume du trafic routier augmentait rapidement et l'abolition des formalités de douane encourageait les touristes à découvrir l'Europe.

Dans ce contexte, en 1974, le comité radio de l'UER a donné son accord pour la création d'un groupe de travail chargé des informations pour le trafic et le tourisme. L'objectif du groupe était d'améliorer la collabo-

ration entre radiodiffuseurs et de normaliser vocabulaire et structure des messages. Euroroute était née ! Cette structure est toujours en usage.

Pour progresser, nous devons faire partager notre point de vue à d'autres partenaires tels que la police, les clubs automobiles et les grands organismes européens du secteur.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, organiser une conférence tous les quatre ans n'était plus suffisant et Euroroute a donc adopté un rythme biennal.

Des jalons ont marqué son évolution. L'un d'eux est la création de codes pour les éléments de message indépendants de la langue, permettant de s'affranchir de la barrière linguistique. Un catalogue en sept langues a été mis au point, non sans quelques difficultés. Il a permis de constituer la première liste d'«événements».

Les techniques

L'UER est à l'origine de nombreux développements techniques. Au début des années soixante-dix, le système ARI est entré en service, dix ans avant la fonction RDS-TA, qui a été un succès. En 1987, la Conférence européenne des ministres des transports a adopté une résolution demandant



Les défis des nouvelles technologies

Le **RDS-TMC** est une fonction optionnelle du Radio Data System (RDS), développé pour la radiodiffusion en FM. TMC signifie «canal d'informations sur le trafic» (Traffic Message Channel).

Le RDS-TMC a été développé il y a une quinzaine d'années grâce au financement massif de la Commission européenne. L'objectif est de mettre au point un service TTI pour les données indépendant de la langue, disponible pour tous les citoyens européens. Jusqu'à maintenant, l'industrie n'a pas proposé au public des récepteurs intéressants et les fournisseurs de services – souvent des organismes commerciaux – ne sont pas, pour le moment, en mesure de proposer une couverture paneuropéenne.

La technologie permet aujourd'hui d'atteindre les objectifs définis. L'inconvénient est que les services TTI ne traitent que du trafic routier et que la base de données des lieux doit être maintenue à jour. Il faut que le récepteur utilise la même base de données que le fournisseur du service. Il est nécessaire d'établir une relation entre les deux intervenants. Dans les faits, la tâche est difficile.

Le **TPEG** (Transport Protocol Experts Group) travaille depuis 1997, dans le cadre de l'UER, au développement d'une nouvelle norme ISO/CEN pour la transmission des informations sur le trafic et le tourisme, grâce aux systèmes de radiodiffusion numériques tels que la DAB, le DVB et Internet. Le codage du TPEG est indépendant du moyen de distribution et, dans un certain sens, se fonde sur l'expérience acquise avec le développement du RDS-TMC pour la radiodiffusion en FM. Toutefois, les limitations de l'ancien système, et notamment le besoin d'utiliser des codes de lieu pour le réseau routier, ont disparu.

Plus de 60 sociétés et organismes européens participent au développement des spécifications TPEG. Quatorze entités de six pays de l'Union européenne se sont engagées à participer au projet TPEG financé par l'Union européenne qui sera mis en œuvre sur la période 2000-2003. L'objectif principal est de tester et de valider le flux de données TPEG sur le réseau de diffusion DAB et Internet avec des récepteurs spécialement développés par les fabricants. Il existe déjà un service TPEG préopératoire proposé par la BBC, lancé en 1999 sur la DAB et Internet.

Le TPEG utilisera un grand nombre d'applications TTI différentes, ne se limitant pas au trafic routier, mais couvrant tous les moyens de transport (train, tram, bus, ferry-boat, arrivée et départ des vols). De nombreux experts en TTI considèrent que le TPEG est la technologie la plus novatrice pour la radiodiffusion des informations sur le trafic et le tourisme. Elle peut être exploitée par nombre de récepteurs : des modèles simples sans base de données cartographiques ou des appareils beaucoup plus complexes tels que les systèmes de navigation.

à chaque pays d'utiliser le RDS-TMC. Ce système a également été présenté à Euroroute en 1988. La DAB est une autre nouveauté présentée à Euroroute. Par ailleurs, elle était aussi incluse dans les résolutions adoptées à Stresa en 1992.

Lors de la réunion d'Aalborg en 1996, Euroroute s'est principalement occupée de renforcer les liens avec la Commission européenne et les fabricants d'autoradios au moment où les informations sur le trafic routier n'étaient plus simplement diffusées dans le cadre d'émissions radio normales, le nombre de sources d'information ne cessant d'augmenter, compliquant du même coup le développement des nouveaux systèmes de diffusion.

La dernière réunion d'Euroroute, à Namur en 1998, confirmait cette tendance : le nombre d'ateliers de tests des nouvelles idées, l'essor de la notion de multimédia et de système multimodal pour les informations sur le trafic étaient très importants. Des notions retrouvées lors d'Euroroute 2000.

Il faut désormais répondre à la question : comment satisfaire les besoins de tous les voyageurs ? Une solution associant le service public et les organismes commerciaux semble être la réponse au problème.



TPEG fictif pour automobile

© ADAC



Roland Winkler, de l'ADAC, explique le déroulement de ces tests.

Euroroute considère que la qualité du contenu du message est primordiale. Il ne suffit pas d'avoir liaisons et technologie : les messages doivent être compréhensibles et authentiques, les sources doivent être fiables et durables. Pour simplifier, les radiodiffuseurs doivent continuer à assumer quotidiennement la responsabilité éditoriale des informations qu'ils diffusent, pour le bien des usagers de la route et de tous les voyageurs.

102 délégués

Le secteur de la radiodiffusion comptait trente-trois représentants. Les autres grands secteurs présents étaient les fabricants, les autorités routières, les centres d'informations sur le trafic routier, les clubs automobiles et la Commission européenne.

Pour Jean-Bernard Münch, secrétaire général de l'UER, «*la promotion et le développement de normes ouvertes contribueront à assurer que, dans les années à venir, la radiodiffusion de*

qualité restera accessible au grand public et ne sera pas réservée à la partie de la population qui aura les moyens de payer ces services».

Philip Laven, directeur du département technique de l'UER, a saisi l'occasion d'Euroroute pour faire le point de la politique de l'UER dans le secteur des TTI. Les services de base (informations précises et récentes sur des événements comme accidents, annulations de trains, surcharge du réseau routier) doivent rester gratuits pour l'ensemble du public. Les transmissions TTI doivent avoir une large couverture géographique et ne pas se limiter aux zones les plus peuplées. La possibilité de continuer à écouter les programmes TTI en cours de réception en passant d'un pays à l'autre est un élément essentiel : l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire européen. Tous les services TTI devraient adopter les normes européennes et utiliser des systèmes ouverts non propriétaires afin de permettre l'apparition de produits compétitifs.

Les services TTI devraient être indépendants de la langue et pouvoir répondre aux besoins des déplacements multimodaux. En outre, ils doivent pouvoir être exploités par différents types d'autoradios, des systèmes de navigation installés dans les véhicules, le télétexte, la TV, Internet, etc. Les radiodiffuseurs mettent gratuitement des services en clair à la disposition du public, il semble donc normal qu'ils ne soient pas contraints de payer les données source pour les TTI. Selon Philip Laven, la prochaine génération de services TTI multimédia est attendue avec impatience par les utilisateurs. La normalisation ne représente que 25 % du problème. La mise en œuvre est un défi bien plus important et il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire pour que les nouveaux produits atteignent une diffusion très large. Le RDS y est arrivé et le TPEG semble être sur la bonne voie !

M. Willy Maes (direction générale chargée de la société de l'information de la Commission européenne) a sou-



ligné le soutien apporté à vingt et un projets différents grâce au 4^e Programme-cadre. L'Union européenne encouragera la coordination des TTI en développant une législation adaptée. Avec le 5^e Programme-cadre, l'Union européenne soutiendra très probablement les tests et la validation du TPEG.

RDS-TMC

La situation est très décevante pour les radiodiffuseurs qui se sont engagés à proposer des services RDS-TMC. En 2005, on ne devrait pouvoir compter que sur 5 750 000 systèmes de navigation installés dans les véhicules, la plupart équipés du RDS-TMC. Il s'agit là uniquement du haut de gamme. Les radios TMC à double tuner et équipées de synthétiseur vocal produites en masse à un prix raisonnable ne sont toujours pas sur le marché et la plupart des fabricants ne se sont même pas engagés à en fabriquer.

Les résultats du projet SERTI, financé par l'Union européenne et qui a étudié le fonctionnement du RDS-TMC, ont été présentés lors d'Euroroute 2000. Les tests effectués avec la collaboration d'un millier de chauffeurs professionnels dans les zones frontalières de France, Suisse, Italie, Espagne et Allemagne font apparaître clairement que le projet SERTI a accéléré la réalisation des plans nationaux pour le RDS-TMC dans tous les pays participant à cette expérience.

Les cartes numériques, associées au RDS-TMC, pourraient être la base d'un service TTI réellement dynamique. On peut penser que, même si le nombre de systèmes de navigation installés dans les véhicules est encore peu important et qu'il ne s'agit pas d'un produit de large diffusion, ce type d'installation deviendra aussi commun que les autoradios aujourd'hui.

Le club automobile allemand, ADAC, a étudié les avantages et inconvénients de onze systèmes de navigation

Résultats de la recherche d'audience

81% des personnes interrogées utilisent une voiture (conducteur ou passager). 78% d'entre elles écoutent les bulletins sur le trafic. 22% jamais. (Source : SRG/SSR, Suisse.)

78% au Royaume-Uni s'attendent que la BBC offre des services TTI en clair.

47% au Royaume-Uni ont manifesté de l'intérêt pour un appareil permettant de visualiser les rapports sur le trafic et le tourisme sur un écran dans la voiture.

26% au Royaume-Uni accepteraient de payer pour des services améliorés sur le trafic et le tourisme.

D'après la BBC, le public considère comme «très importants» les services suivants : actualités nationales (86%), actualités locales (89%), prévisions météo (82%), informations sur le trafic (78%), actualités sportives (42%), informations économiques et financières (35%).

Les chiffres d'audience de la BBC pour les TTI (5 = le plus important et 1 = le moins important) sont : 3,8 pour la radio ; 3,1 pour la TV ; 2,8 pour le télétexte et 1,6 pour Internet.

88% des automobilistes de Stockholm qui écoutent la radio le matin choisissent un canal de service public et 58% d'entre eux écoutent les TTI.

Quelles informations les auditeurs veulent-ils recevoir grâce à leur autoradio ? Informations sur le trafic routier (90%), actualités (71%), informations sur les parkings (67%), informations météo (76%), actualités locales (55%). (Südwest Rundfunk.)

Informations tirées de la présentation de Dan Wright (BBC), membre du groupe stratégique TTI de l'UER

installés dans les véhicules et en a conclu que le plus grand obstacle à l'essor du marché est le prix élevé des appareils. Toutefois, un certain optimisme est de mise. Les prix baisseront certainement dans un avenir plus ou moins proche. En outre, on peut espérer que de plus en plus de voitures seront équipées d'origine d'un système de navigation. L'ensemble de ces éléments devrait contribuer à lancer le marché. En dehors des heures de pointe, les systèmes de navigation contribuent réellement à améliorer la situation du trafic.

Un représentant de l'Union européenne a évoqué les questions de sécurité concernant l'installation et l'utilisation des nouveaux appareils de communication dans les véhicules et a donné un aperçu des activités de la

Commission en vue d'obtenir des accords sur les normes visant à l'amélioration de la sécurité pour les conducteurs.

Un opérateur de téléphonie mobile a déclaré que, fin 2005, il y aura plus de 1 milliard d'utilisateurs de téléphones mobiles dans le monde, principalement des GSM et des UMTS. Les opérateurs de téléphonie apporteront une valeur ajoutée considérable aux services disponibles sur les réseaux mobiles. À l'avenir, il sera également possible d'utiliser des téléphones mobiles pour recevoir des émissions DAB ou DVB.

Un opérateur commercial de RDS-TMC basé aux Pays-Bas a fait une proposition très controversée. Selon lui, les centres pour les informations

sur le trafic (TIC) devraient, à terme, être privatisés et vendus à des opérateurs TTI commerciaux lors d'enchères publiques. Sa théorie est que, sans cette privatisation, le TMC ne pourra jamais être exploité en tant que service commercial générant des revenus pour les opérateurs et que, par conséquent, il risque d'être un échec !

Johnny Beerling, le président du Forum RDS, a exprimé son désaccord et Timothy Hilgenberg (BBC) a répliqué que ce point de vue commercial manque de clairvoyance et que, de toute manière, les auditeurs s'attendent déjà que les TTI soient un service multimodal et ne se limitent pas au trafic routier. Par conséquent, un fournisseur de services TTI devra toujours recueillir et préparer des informations venant de nombreuses sources et ne pourra en aucun cas se limiter à un seul TIC national. En tout cas, il n'y a aucune raison pour ne pas développer un système à deux niveaux - données de base gratuites et services payants - offrant une valeur ajoutée pour ceux qui désirent davantage de détails.

Services pour tous

Lutz Franke (Südwest Rundfunk) a évoqué le sujet "services TTI pour tous" dans le cadre de la radio, se référant à la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, selon laquelle la radiodiffusion de service public est une valeur sociale et non un simple produit. L'objectif de Südwest Rundfunk est de proposer des services en clair pour tous sans avoir la préoccupation constante de générer des bénéfices.

Ulf Broberg a affirmé que la Radio suédoise estime indispensable de développer une grande base de données d'informations recueillies auprès de nombreuses sources. L'objectif est de relever le défi posé aux radiodiffuseurs, qui consiste à offrir, également dans l'avenir, des TTI vocales de haute qualité, précises et pertinentes, mais aussi des services de données à tous les citoyens, qu'ils soient chez eux ou en voyage.

Timothy Hilgenberg (BBC Travel News) a donné sa vision du TPEG et

de l'utilisation qu'en fait déjà la BBC. Quant à Dan Wright (BBC Travel News), dans son exposé sur le modèle économique pour la mise en œuvre d'un service TPEG transmis en clair, il a démontré que, à partir d'une recherche d'audience, on peut constater qu'il y a suffisamment d'espace pour des services de base offerts gratuitement et pour les informations à valeur ajoutée proposées par abonnement, pour les auditeurs désirant des informations détaillées et personnalisées.

© ADAC



Le véhicule de test de l'ADAC pour les systèmes de navigation

RÉSOLUTIONS Euroroute 2000

Des services TTI de haute qualité au niveau paneuropéen restent un objectif prioritaire : le voyageur peut désormais couvrir de longues distances en une journée et plusieurs frontières nationales peuvent être franchies en un seul jour.

Tous les partenaires de la chaîne TTI doivent procéder à davantage d'échanges transfrontaliers d'informations pour répondre aux besoins des voyageurs.

Tous les partenaires de la chaîne TTI doivent continuer à développer des services TTI indépendants de la langue : pour une «Europe sans frontières», il est reconnu que les services TTI de données offrent les meilleures possibilités d'indépendance linguistique ; il convient de noter que le RDS-TMC réussit déjà dans ce domaine et que le TPEG permettra également l'indépendance linguistique.

Il faut maintenir les services TTI au plus haut niveau de qualité de l'information et de son format.

Contenu – Doit informer et être aisément compréhensible.

Rapidité de fourniture – Fourniture d'informations en temps utile, nécessitant une analyse du développement de la situation.

Sources – On peut utiliser d'autres sources, telles les caméras d'observation de la circulation.

Les prestataires de services TTI doivent s'engager à fournir partout des services TTI, 24 heures sur 24 et 365 jours par an ! Des services uniquement aux heures de pointe ne satisferont plus l'utilisateur final. Des services uniquement pour les grandes agglomérations ne répondent plus aux besoins d'information des voyageurs longue distance.

Les services TTI, fournis par radio FM, doivent être disponibles dans tous les grands tunnels (supérieurs à 1 km) – (la téléphonie GSM n'est pas une option) : Il faut employer le RDS-TMC pour parvenir à l'indépendance linguistique. Les annonces orales d'urgence doivent être faites en plusieurs langues (appropriées) ; Il faut maintenant budgétiser le développement de services TTI fournis par la DAB pour de futures modernisations de tunnels (pour plus de détails, voir les Résolutions de l'atelier UER TTI du 13.6.2000 sur la sécurité dans les tunnels).

Les fabricants d'équipements grand public sont priés de mettre encore plus de produits RDS-TMC et DAB à disposition. Notamment des récepteurs à bas prix et TMC uniquement ! Il est bien entendu que les fabricants d'équipements grand public vendent et développent déjà les systèmes de navigation embarqués pour voiture, mais leur catégorie de prix est élevée et donc seule une minorité des voyageurs y a accès.

Les prestataires de services sont priés de développer la disponibilité de bases de données de lieux RDS-TMC en rendant beaucoup plus évidente la fourniture à l'utilisateur final.

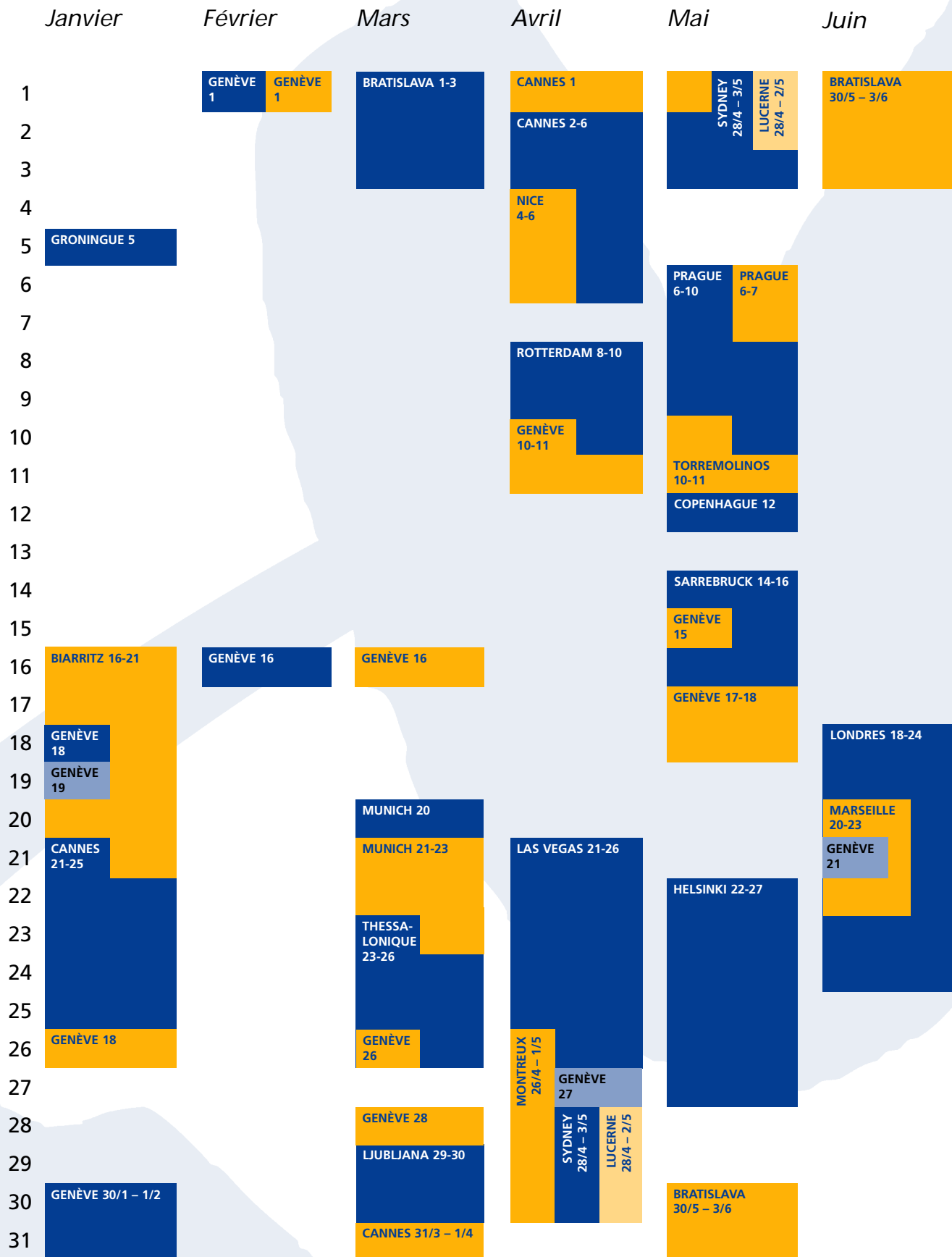
Les partenaires de la chaîne d'information TTI (radiodiffuseurs, Communauté européenne et fabricants) ont désormais une tâche majeure à accomplir : éduquer, informer et encourager les utilisateurs finaux en ce qui concerne les avantages des services TTI ; minimiser les problèmes technologiques et maximiser les avantages du contenu et du service ; souligner l'indépendance linguistique que les services TTI peuvent représenter lorsqu'on voyage dans un pays étranger, afin d'améliorer la sécurité routière.

Les partenaires de la chaîne d'information TTI reconnaissent l'importance de l'industrie automobile à l'heure du choix de systèmes télématiques, capables de fournir des services TTI à l'utilisateur final. Il est demandé à l'industrie automobile de coopérer avec les partenaires TTI pour contribuer à informer les utilisateurs finaux des avantages fournis par les services TTI paneuropéens.

Les partenaires de la chaîne d'information TTI reconnaissent l'importance des nouvelles technologies et notamment des travaux entrepris dans le forum WAP. On espère que les applications TPEG pourront être fournies par le WAP (et par d'autres méthodes).

Au minimum, les informations TTI provenant du secteur public devraient continuer d'être gratuites pour les radiodiffuseurs publics. La radiodiffusion de service public continuera à fournir gratuitement à l'utilisateur final des services TTI, au moyen de nombreuses technologies de livraison.

Vu les nombreux forums existants (tels que le Forum du GATS, le Forum RDS, le Forum WAP, le Forum WorldDAB, etc.) qui couvrent les technologies potentielles de fourniture de services TTI, on reconnaît qu'il n'y a pas encore de vision concertée sur les services TTI. On espère que l'on pourra créer un Forum TTI pour concentrer l'attention de l'Europe et du monde sur les questions de services TTI et dégager ainsi des «obligations» pour les autres instances, afin d'assurer que les services TTI pourront réussir à s'intégrer, le cas échéant, à des canaux de fourniture adéquats.



Janvier**GRONINGUE 5**

Eurosonic 2001, la vitrine européenne des musiques de demain

BIARRITZ 16 – 21

FIPA (Festival européen de programmes audiovisuels)

GENÈVE 18

24^e Réunion du comité télévision

GENÈVE 19

19^e Réunion du comité technique

CANNES 21 – 25

MIDEM

GENÈVE 26

17^e Réunion ordinaire du comité radio

GENÈVE 30/1 – 1/2

Séminaire UER sur les technologies de production

Février**GENÈVE 1**

Réunion du groupe Europe du comité juridique

GENÈVE 16

Réunion du groupe finances

Mars**BRATISLAVA 1 – 3**

Conférence des programmes pour la jeunesse

GENÈVE 16

Conseil d'administration extraordinaire de l'UER

MUNICH 20 / 21 – 23

20^e Réunion du comité technique / 7^e Réunion de l'assemblée technique

THESSALONIQUE 23 – 26

3^e Sommet mondial des médias pour la jeunesse

GENÈVE 26

Festivals d'été Euroradio

GENÈVE 28

18^e Réunion ordinaire du comité radio

LJUBLJANA 29 – 30

7^e Réunion ordinaire de l'assemblée radio

CANNES 31/3 – 1/4

MIPDOC (Marché international des programmes «documentaires»)

Avril**CANNES 2 – 6**

MIPTV (Marché international des programmes TV)

NICE 4 – 6

25^e Réunion du comité télévision et 7^e Réunion de l'assemblée télévision

ROTTERDAM 8 – 10

Marché de Rotterdam

GENÈVE 10 – 11

92^e Session ordinaire du comité juridique

LAS VEGAS 21 – 26

NAB 2001

MONTREUX 26/4 – 1/5

41^e Festival de la rose d'or

GENÈVE 27

Réunion du groupe finances

LUCERNE 28/4 – 2/5

34^e Conférence annuelle GEAR

SYDNEY 28/4 – 3/5

Conférence internationale «programmes»

Mai**PRAGUE 6 – 7 / 6 – 10**

Réunion plénière du groupe d'experts musique et danse de l'UER / Festival Golden Prague

TORREMOLINOS 10 – 11

La Rencontre de Torremolinos

COPENHAGUE 12

46^e Concours Eurovision de la chanson

SARREBRUCK 14 – 16

Echanges UER de sujets magazine pour enfants

GENÈVE 15

Saison des opéras Euroradio

GENÈVE 17 – 18

108^e Réunion du conseil d'administration

HELSINKI 22 – 27

14^e Festival européen des programmes religieux de télévision

BRATISLAVA 30/5 – 3/06

Atelier fiction radio

Juin**LONDRES 18 – 24**

Grand Prix Eurovision des jeunes danseurs

MARSEILLE 20 – 23

12^e Sunny Side du doc (marché international du documentaire)

GENÈVE 21

21^e Réunion du comité technique / 26^e Réunion du comité télévision



Les anneaux d'or

Le Magazine olympique* de l'UER/Eurosport a été récompensé par un trophée de bronze pour les remarquables qualités de son portrait du champion de natation russe Alexandre Popov.

Les Anneaux d'or olympiques sont des récompenses décernées par le Comité olympique international pour promouvoir la meilleure émission de télévision consacrée aux jeux Olympiques.

* Diffusé le troisième jeudi de chaque mois vers 18h00 GMT.

À lire

Jean-Noël Dibie, directeur du développement international de France Télévision, vient de faire paraître un ouvrage intitulé «Entre l'enclume et le marteau. Le service public de la télévision dans l'Union européenne».

Dans cet essai riche de données essentielles sur l'histoire de notre télévision, Jean-Noël Dibie s'attache à souligner l'importance qu'il y a à prendre conscience du rôle essentiel du service public de l'audiovisuel, garant de la diversité culturelle fondement de la société démocratique.

Paru chez *Harmonia mundi*. Diffusion livres. 19,51 euros.

Genève-Europe

Le Grand Prix Genève-Europe du scénario de télévision (10 000 francs suisses) a été attribué à Carole Giacobbi (France) pour le film «Anna en Corse».

Ce Grand Prix est décerné tous les ans par l'Alliance européenne pour la télévision et la culture (AETC) au meilleur scénario de fiction pour la télévision écrit par un nouvel auteur et déjà produit pour la TV.

Le jury était composé de professionnels de France 2 (France), ZDF (Allemagne), NRK (Norvège), NOS (Pays-Bas) et TSR (Suisse).

L'innovation de cette année est le prix spécial décerné à France 2, qui a produit le film lauréat, dont le but est d'encourager les radiodiffuseurs à soutenir les nouveaux talents et de mettre à disposition des ressources financières pour développer un autre projet de fiction d'un nouvel auteur.

EURO 2004

L'UER et l'UEFA ont signé le contrat portant sur les droits de télévision du championnat européen de football EURO 2004 qui aura lieu au Portugal. D'un montant de 800 millions de francs suisses, ce contrat a été signé par MM. Albert Scharf et Jean-Bernard Münch, respectivement président et secrétaire général de l'UER et Lennart Johansson, président de l'UEFA. Le contrat garantit la couverture TV en direct et en clair dans tous les pays européens des 31 matches de

Eurovision.org

L'OMPI a tranché la question de la propriété du nom de domaine «eurovision.org» en faveur de l'UER.

Une société turque (Domain 4 sale) avait enregistré le nom de domaine «eurovision.org» et refusait d'en transférer l'enregistrement de son plein gré à l'UER. Le contenu du site turc se rapportait au concours Eurovision de la chanson 2000, mais il se dégageait nettement de l'échange de courrier entre l'UER et le détenteur du nom de domaine que cet enregistrement visait avant tout à vendre le domaine à l'UER (ou à toute autre partie intéressée), avec un bénéfice substantiel.

Cette décision de l'OMPI reconnaît le prestige du label Eurovision. Elle peut par conséquent être utile dans d'éventuels litiges que les membres pourraient connaître en ce qui concerne leurs domaines nationaux Eurovision.

l'EURO 2004. Le montant du contrat reflète l'importance d'un revenu réaliste et équitable pour le football européen correspondant à l'importance d'un large accès à la télévision.

Pour Albert Scharf qui effectuait là son dernier acte officiel en qualité de président de l'UER «*ce contrat... est un signe important en direction du marché montrant que la télévision en clair reçue par l'ensemble de la société est essentielle pour l'avenir.*»



Albert Scharf, Lennart Johansson et Jean-Bernard Münch